

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017



AGGLO
FRIBOURG · FREIBURG



Sommaire

Glossaire

1 GÉNÉRALITÉS	1
1.1 Fonctionnement interne.....	1
1.2 Activités du Comité à l'intention du Conseil.....	2
1.3 Contrats et conventions.....	4
1.4 Préavis	7
1.5 Personnel.....	9
1.6 Communication	9
2 DICASTÈRES.....	11
2.1 Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité	11
2.2 Dicastère des promotions.....	19
2.3 Dicastère des finances et des ressources humaines	26
3 DIVERS	27
4 LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL 2017.....	29
5 INFORMATIONS GÉNÉRALES	30

Glossaire

Toutes les abréviations sont en italique dans le document.

ACF	Association des communes fribourgeoises
agglomération	agglomération fribourgeoise (territoire)
Agglomération	Agglomération de Fribourg (institution) en tant qu'organe politique (législatif et exécutif) doté d'un bureau administratif et technique
ARE	Office fédéral du développement territorial
Assises	Assises de la culture de la région fribourgeoise (2012-2014)
B+R	Places de stationnement B+R pour vélo permettant la poursuite d'un trajet en transport public
CAME	Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg
canton	canton de Fribourg (territoire)
CARM	Commission d'aménagement régional et de mobilité de l'Agglomération de Fribourg
CCIF	Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg
Ccult	Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg
CEAT	Communauté d'études pour l'aménagement du territoire
CF	Commission financière de l'Agglomération de Fribourg
CFF	Chemins de fer fédéraux
CITEC	bureau CITEC Vaud, solutions en mobilité, Morges
Comité	Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
communes membres	communes membres de l'Agglomération de Fribourg
Conseil	Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
CORODIS	Commission Romande de Diffusion des Spectacles
CRID	Conférence régionale pour des infrastructures régionales et un développement régional coordonné
CrT	communautés régionales de transport
DAEC	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions de l'État de Fribourg
DAEM	Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité de l'Agglomération de Fribourg
DF&RH	Dicastère des finances et des ressources humaines de l'Agglomération de Fribourg
Directive sur le subventionnement des mesures du PDA	Directive sur le subventionnement des mesures du Plan directeur de l'Agglomération de Fribourg, approuvée le 12 octobre 2016 par le Conseil d'agglomération
DP	Dicastère des promotions (culture, économie et tourisme) de l'Agglomération de Fribourg
DSAS	Direction de la santé et des affaires sociales de l'Etat de Fribourg
EcoTerr	Etude d'économie territoriale sur les zones d'activités de l'agglomération fribourgeoise
EPT	équivalent plein temps
Etat de Fribourg	Etat de Fribourg (organe politique)
Fondation cma	Fondation cma, fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles
FTR	Fribourg Tourisme et Région
GAF	Groupe d'accompagnement de l'Agglomération de Fribourg

GEA	bureau GEA vallon et chanard sa, architectes - urbanistes fsu, Lausanne
halte Fr. Poya	halte ferroviaire Fribourg/Freiburg Poya
HFR	Hôpital fribourgeois du canton de Fribourg
LAC	loi sur les affaires culturelles (RSF 480.1) de l'Etat de Fribourg
LAT	loi fédérale sur l'aménagement du territoire (RS 700)
LATec	loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RSF 710.1) de l'Etat de Fribourg
Lcom	loi sur l'exercice du commerce (RSF 940.1) de l'Etat de Fribourg
LR	loi sur les routes (RSF 741.1) de l'Etat de Fribourg
LTr	loi sur les transports (RSF 780.1) de l'Etat de Fribourg
MD	mobilité douce
MIC	Marly Innovation Center (Site)
Mobul	Association de communes Mobul
OAT	Ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire (RS 700.1)
OFROU	Office fédéral des routes
OFS	Office fédéral de la statistique
P+R	parkings d'échange (pour véhicules) P+R, promus par l'Agglomération de Fribourg, bénéficiant d'un tarif préférentiel à condition de poursuivre un trajet en transport public
PA2	Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg
PA3	Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg
PAD	plan-s d'aménagement de détail
PAL	plan-s d'aménagement local/-aux
PAZ	plan-s d'affectation des zones
PDA	Plan directeur régional d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
PDCant	Plan directeur cantonal
Pedibus	Pedibus Fribourg
PR	projets routiers
PromFR	Promotion économique de l'Etat de Fribourg
Raum ⁺	Dans le cadre du projet «Raum ⁺ Agglomération de Fribourg», les réserves de surfaces urbanisables des dix communes de l'agglomération fribourgeoise ont été recensées. Lancé en juin 2014 et mené en collaboration avec l'Agglomération de Fribourg et l'Etat de Fribourg, le projet a été exécuté avec succès en juin 2016.
RCS	Région capitale suisse
RCU	Règlement communal d'urbanisme
RdA	association Rue de l'Avenir
Règlement Cult. Rec.	Règlement régissant la reconnaissance d'importance régionale des activités culturelles (approuvé par le Conseil d'agglomération le 11 février 2010), règlement de portée générale
Règlement du Conseil	Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
RTr	règlement d'exécution de la loi sur les transports (RSF 780.11) de l'Etat de Fribourg

SCH	association Sélection Suisse en Avignon
SeCA	Service des constructions et de l'aménagement de l'Etat de Fribourg
SEn	Service de l'environnement de l'Etat de Fribourg
SIT	système d'information du territoire
Sitecof	Sitecof, site cartographique de l'Agglomération de Fribourg
SMo	Service de la mobilité de l'Etat de Fribourg
SPC	Service des ponts et chaussées de l'Etat de Fribourg
SSA	Société Suisse des Auteurs
Statuts	Statuts de l'Agglomération de Fribourg
TIM	transport/trafic individuel motorisé
TP	transport-s public-s
TPF	Transport public fribourgeois Holding (TPF) SA
TransAgglo	TransAgglo, axe de mobilité douce traversant l'agglomération fribourgeoise.
UFT	Union fribourgeoise du tourisme
UTR	Union des Théâtres Romands
VLP-ASPAN	Association suisse pour l'aménagement national
VLS	Vélo-s en libre-service

Rapport d'activités du Comité d'agglomération 2017

Conformément aux *Statuts de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Statuts)* adoptés le 1^{er} juin 2008¹, le *Comité d'agglomération (ci-après Comité)* élabore un rapport sur les activités de l'année écoulée. Il remet ce rapport pour information au *Conseil d'agglomération (ci-après Conseil)* lors de l'approbation des comptes de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Agglomération).

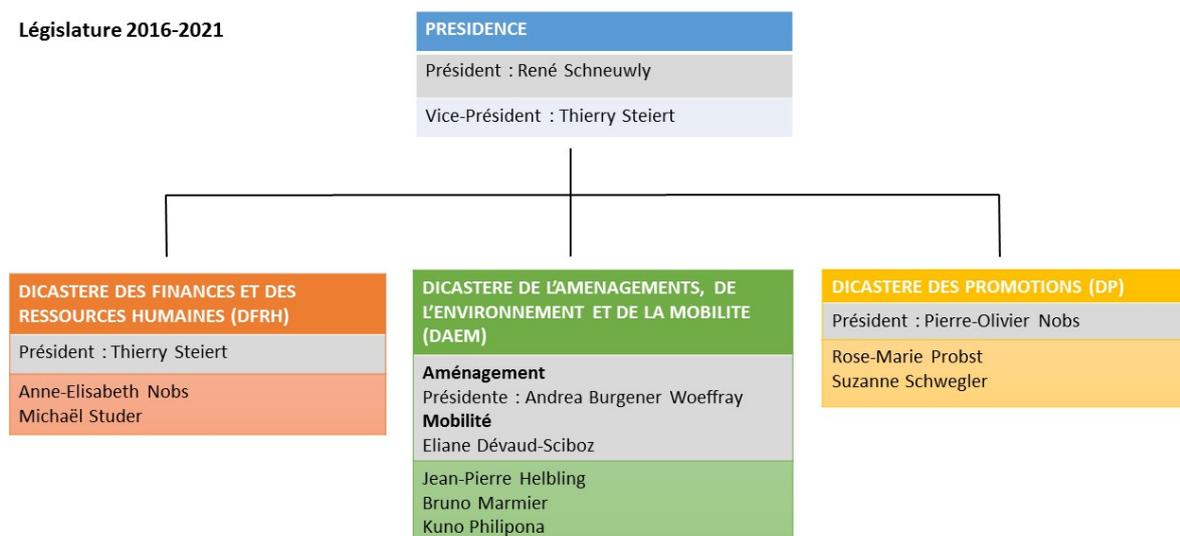
1 Généralités

1.1 Fonctionnement interne

○ Comité et dicastères

En règle générale, le *Comité* se réunit tous les 15 jours en séance ordinaire. Tous les objets traités lors de ces séances sont préalablement préparés en séance de dicastère avant d'être avalisés par décision collégiale du *Comité*. En 2017, le *Comité* a tenu 20 séances ordinaires.

Le *Comité* se compose de MM. René Schneuwly (Président, Granges-Paccot) et Thierry Steiert (Vice-président, Fribourg), de Mmes Andrea Burgener Woeffray (Fribourg), Eliane Dévaud-Sciboz (Avry), Anne-Elisabeth Nobs (Corminboeuf), Rose-Marie Probst (Belfaux) et Suzanne Schwegler (Givisiez), ainsi que MM. Jean-Pierre Helbling (Marly), Bruno Marmier (Villars-sur-Glâne), Pierre-Olivier Nobs (Fribourg), Kuno Philipona (Düdingen) et Michaël Studer (Matran).



Composition du Comité

La composition des dicastères, restée inchangée depuis le début de la législature, est la suivante :

- *Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (ci-après DAEM)* : Mmes Burgener Woeffray (Présidente, Responsable aménagement) et Dévaud-Sciboz (Responsable mobilité), ainsi que MM. Helbling, Marmier et Philipona,

¹ Article 16 alinéa 1 lettre e : [le conseil] décide du budget et approuve les comptes ainsi que le rapport d'activités du comité d'agglomération.

- *Dicastère des promotions (ci-après DP) :*
Mmes Probst (Responsable tourisme) et Schwegler (Responsable culture), ainsi que M. Nobs (Président, Responsable économie),
- *Dicastère des finances et des ressources humaines (ci-après DF&RH) :*
Mme Nobs ainsi que MM. Steiert (Président) et Studer.

O Organes de préavis

Dans le cadre de ses activités, le *Comité* peut s'appuyer sur l'expertise d'organes de préavis, la *Commission d'aménagement régional et de mobilité (ci-après CARM)* et la *Commission culturelle (ci-après CCult)*, dans leur domaine de compétence respectif.

La *CCult*, composée de douze membres élus par le *Conseil* sur proposition du *Comité*, est un organe consultatif. Ses préavis sont transmis au *DP* qui étudie leur adéquation avec les règlements en vigueur, puis communique sa position au *Comité*. En plus de sa traditionnelle activité de préavis, la *CCult* a entamé l'élaboration d'une directive, avec l'appui de l'administration. Cette dernière vise pour l'essentiel à codifier les pratiques établies en matière d'octroi de subventions. Ce travail devrait être achevé dans le courant de l'année 2018. La présidence de la *CCult* est statutairement attribuée à un membre de *Comité*. En l'occurrence, il s'agit de Mme Schwegler (Givisiez), qui peut s'appuyer sur l'expertise d'une majorité de membres issus du milieu culturel pour juger de la qualité des projets susceptibles de bénéficier d'une subvention. La composition de la *CCult* n'a pas changé depuis le début de la présente législature.

La *CARM* est, quant à elle, composée de délégués politiques et techniques des *communes membres de l'Agglomération (ci-après communes membres)*. Les communes désignent librement leurs représentants, mais seuls les représentants politiques ont formellement le droit de vote. La *CARM* constitue une plateforme d'échange privilégiée pour toutes les thématiques d'intérêt régional liées à l'aménagement du territoire et à la mobilité. Elle est présidée par M. Jean-Marc Boéchat (Marly) et vice-présidée par M. Nobs (Fribourg). Les membres de la *CARM* ont été régulièrement informés des principaux dossiers menés par l'*Agglomération*, notamment en ce qui concerne le *Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération (ci-après PA3)*, le réseau de bus ou encore le renouvellement du matériel roulant. Plusieurs présentations d'intérêt régional, avec des intervenants extérieurs, ont également été organisées dans ce cadre.

1.2 Activités du Comité à l'intention du Conseil

O Messages du Comité

Le *Comité* valide, avant chaque séance plénière du législatif de l'*Agglomération*, les messages qu'il entend soumettre à ce dernier. Dix messages ont ainsi été présentés au *Conseil* en 2017. Ils sont disponibles en français et en allemand sur le site internet de l'*Agglomération*.

Séance du *Conseil* du 23 février 2017

- Message n° 8 en vue du crédit complémentaire relatif au *PA3*.

Séance du *Conseil* du 18 mai 2017 :

- Message n° 9 en vue de l'approbation des comptes 2016,
- Message n° 10 en vue de la libération du crédit d'étude pour l'élaboration d'une vision globale de l'axe Marly-Pérolles (*PA3/3U01.02*),
- Message n° 11 en vue de la libération du crédit d'étude pour la mesure « Mise en œuvre d'une centrale de régulation du trafic » (*PA2/A*),
- Message n° 12 en vue de la libération du crédit d'étude pour le lancement de la mesure « Un arbre, un enfant » (*PA3/3NP.15*).

Séance du Conseil du 12 octobre 2017 :

- Message n° 13 en vue de l'adoption du budget 2018 de *l'Agglomération*,
- Message n° 14 en vue du subventionnement des stations de vélos en libre-service « Les Dailles » et « Gare de Villars-sur-Glâne »,
- Message n° 15 en vue du subventionnement intégral de la *TransAgglo* : compléments de subventions pour les mesures 22.1 « Sentiers du Nord et des Casernes » et 20.14 « Toggelilochbrücke »,
- Message n° 16 en vue du subventionnement de la mesure 11.4 du *Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération (ci-après PA2)* « Aménagement de l'arrêt Bethléem sur chaussée et priorisation des transports publics »,
- Message n° 17 en vue du subventionnement de la mesure 23.1 du *PA2* « Aménagement d'un abri-vélos (B+R) à la halte ferroviaire Fribourg/Freiburg Poya ».

O Réponses du Comité aux interventions parlementaires

Les interventions parlementaires peuvent prendre la forme d'une motion, d'un postulat ou d'une question. Conformément au *Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Règlement du Conseil)*, le *Comité* dispose d'un an, à partir de la date de transmission d'une intervention parlementaire, pour y répondre. En 2017, le *Comité* en a traité trois. Toutes ces réponses sont disponibles en français et en allemand sur le site internet de *l'Agglomération*.

Séance du Conseil du 18 mai 2017 :

- Réponse au postulat n° 31 (Post_Leg2011-2016_2015_031) concernant le tarif unitaire Frimobil dans le périmètre de *l'agglomération fribourgeoise (ci-après agglomération)*,
- Réponse à la question n° 2 (Quest_Leg2016-2021_2017_002) relative à la vision pour une nouvelle exposition nationale.

Séance du Conseil du 12 octobre 2017 :

- Réponse à la question n° 5 (Quest_Leg2016-2021_2017_005) relative aux suites de l'acceptation de la motion n° 7 (Mot_Leg 2011-2016_2011_007) concernant la modification des articles 48 et 50 des Statuts portant sur la politique énergétique.

O Transmission des interventions parlementaires

Dans le courant de l'année écoulée, le *Comité* a en outre pris position sur cinq interventions parlementaires.

Séance du Conseil du 23 février 2017

- Transmission du postulat n° 33 (Post_Leg2011-2016_2016_033) demandant une étude de faisabilité pour une navette autonome reliant Bourguillon à la Planche-Supérieure,
- Transmission du postulat n° 34 (Post_Leg2011-2016_2016_034) concernant le développement des parcours pédestres balisés en Ville de Fribourg,
- Transmission du postulat n° 35 (Post_Leg2011-2016_2016_035) concernant la planification et la mise en œuvre d'une stratégie efficace visant à respecter et améliorer de manière durable les conditions-cadres économiques à l'intérieur de *l'agglomération*.

Séance du Conseil du 12 octobre 2017 :

- Transmission du postulat n° 3 (Post_Leg2016-2021_2017_003) demandant l'affichage de cartes isochrones pour piétons aux arrêts *TPF* de *l'agglomération*,
- Transmission de la motion n° 4 (Mot_Leg2016-2021_2017_004) relative à *Coriolis Infrastructures*.

Parmi les interventions précitées, trois ont été transmises par le législatif, deux ont été refusées et une a été retirée par ses auteurs. Les interventions transmises feront l'objet de réponses circonstanciées de la part de l'exécutif dans le délai légal d'une année.

1.3 Contrats et conventions

Administration générale

○ **Convention entre l'Agglomération et la commune de Matran relative au dépôt des archives de l'Agglomération**

Les locaux de l'administration de l'Agglomération ne permettant pas de gérer et de stocker adéquatement les archives, un local situé sous l'école primaire de la commune de Matran est mis à disposition par cette dernière et permet leur bonne conservation. Une convention entre l'Agglomération et la commune de Matran a été signée en 2015 à cet effet. Elle a été tacitement renouvelée en 2017.

Domaine touristique

○ **Contrat de prestations avec Fribourg Tourisme et Région**

La collaboration entre l'Agglomération et Fribourg Tourisme et Région (ci-après FTR) repose sur un contrat de prestations par lequel les activités de promotion touristique ont été externalisées et confiées à cette organisation à compter de 2009. Considérant le potentiel d'amélioration des prestations fournies, le Comité a dénoncé ledit contrat au 31 décembre 2016. Il s'est simultanément donné pour objectif de mettre à profit le délai de résiliation d'une année prévue par le document, afin de renégocier les bases de la collaboration entre les deux entités. Les discussions, qui se sont déroulées durant le deuxième semestre 2016, ont permis d'obtenir de substantielles améliorations au niveau de la mise en valeur de l'offre touristique des différentes communes membres, tout en maintenant l'indemnité forfaitaire octroyée à FTR à son niveau antérieur, soit CHF 590'000 par année. Le Conseil a ratifié ce nouveau contrat lors de sa séance du 12 octobre 2016.

Le contrat de prestation a débuté au 1^{er} janvier 2017, pour une période de cinq ans, soit jusqu'en 2021. La première année passée sous ce nouveau régime contractuel a donné pleinement satisfaction aux deux parties.

Domaine de l'économie

○ **Contrat de partenariat dans le cadre des Trophées PME**

Pour la réalisation de la première édition du concours Trophées PME (voir détails page 21), le DP est parvenu à obtenir le soutien des représentants du secteur privé, à savoir La Mobilière, la Banque Valiant, Mazars et les Transport public fribourgeois (ci-après TPF).

Dans le cadre de la manifestation Trophées PME 2017, la collaboration entre l'Agglomération et ses partenaires repose sur un contrat de partenariat signé individuellement avec les établissements cités précédemment, portant sur un soutien financier et, aussi, en termes de communication.

Domaine de la culture

○ **Convention tripartite sur les Assises de la culture**

L'Agglomération, Coriolis Infrastructures et la Ville de Fribourg étaient liées, jusqu'en février 2014, par une convention dont l'objectif était de définir le nouveau cadre de la politique culturelle régionale. Cette réflexion s'est soldée par la publication du rapport « Culture 2030 », lequel a été remis aux responsables politiques régionaux le 16 octobre 2014². Le Comité a pris acte avec réserve de ce rapport le 28 août 2015. Il a notamment regretté que ses objectifs généraux ne soient pas formulés de manière opérationnelle. Il a également relevé certains obstacles au niveau réglementaire en ce qui concerne la mise en place d'un pilotage culturel régional.

Le Comité soutient les projets des associations culturelles professionnelles sur son territoire, en fonction des critères définis dans sa réglementation et selon la répartition des tâches dictée par la loi sur les affaires culturelles (ci-après LAC) du 24 mai 1991. Le

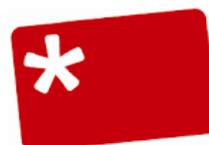
² Ce rapport est disponible à l'adresse suivante : www.assises-culture.ch.

Comité entend poursuivre sa mission en privilégiant une collaboration et une concertation accrues entre les différents organes de promotion culturelle régionaux. Un comité de pilotage régional, issu du processus initié dans le cadre des *Assises de la culture*, veille à optimiser les ressources actuelles afin de répondre aux attentes des acteurs culturels, tout en offrant à la population fribourgeoise une offre culturelle attractive et accessible.

Un groupe de travail, réunissant les principaux acteurs du subventionnement (*Etat de Fribourg, Agglomération, Coriolis Infrastructures* et Ville de Fribourg), s'est constitué durant l'année écoulée dans le but de dégager des pistes de collaboration au niveau opérationnel. Son rapport final est attendu durant le premier semestre 2018.

○ **Convention annuelle avec Caritas Fribourg pour la CarteCulture**

Le *Comité* finance la CarteCulture depuis 2011, dans le cadre d'une convention renégociée chaque année avec Caritas Fribourg. La CarteCulture est nominative et donne accès à une offre culturelle, sportive et de formation à prix réduit (rabais de 30 à 70 %, selon les partenaires).



**CarteCulture
KulturLegi**
Communes du canton de Fribourg
Gemeinden des Kantons Freiburg

Cette carte annuelle est gratuite. Son obtention est conditionnée au lieu de domicile des personnes disposant de revenus modestes ou au bénéfice de prestations de l'aide sociale, ainsi qu'aux familles monoparentales en situation financière précaire. Selon le premier rapport sur la pauvreté dans le *canton de Fribourg (ci-après canton)* (Rapport sur la situation sociale et la pauvreté dans le *canton, Direction de la santé et des affaires sociales (ci-après DSAS)* - 2016), près de 7'577 personnes, soit 3% de la population, sont touchées par la pauvreté (année de référence 2011). Les études prospectives démontrent que 10 % de la population est exposée à un risque de pauvreté.

Le *Comité* est favorable, sur le principe, au maintien et au développement de ce vecteur de diffusion culturelle. Cependant, en raison du faible nombre de cartes distribuées aux bénéficiaires potentiels (527 cartes en 2015 et 525 cartes en 2016), le *Comité* avait décidé de réduire le montant alloué au projet à CHF 20'000. Soucieux d'une allocation judicieuse des ressources, il a plafonné sa participation financière annuelle en 2017 à un montant de CHF 15'000. En collaboration avec *l'Etat de Fribourg, l'Association des communes fribourgeoises (ci-après ACF)* et la Loterie Romande, il participe en outre à un projet visant à une extension du périmètre de diffusion de la carte. Il s'agit concrètement de mettre sur pied une campagne sur deux ans, dans le but de promouvoir l'usage de cet instrument par les communes hors du périmètre de *l'agglomération* qui n'y ont pas encore adhéré. Au terme de cette campagne, il s'agira d'examiner si la relation entre le nombre de cartes distribuées et les coûts relatifs au projet se situe dans une proportion acceptable.

A ce titre, il convient de relever que le nombre de cartes distribuées en 2017 a connu une progression, passant de 525 unités en 2016 à 590 unités en 2017. Il semble ainsi que les recommandations du *Comité* relatives à la mise en œuvre de mesures de diffusion et de communication plus adaptées à destination des bénéficiaires potentiels de cette carte commencent à porter leurs fruits.

Plus d'informations sur www.carteculture.ch.

○ **Soutien aux activités de la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles**

Le *Comité* s'est prononcé en faveur d'un soutien aux activités de la *Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (ci-après Fondation cma)* pour la première fois en 2017. La *Fondation cma* apporte un encadrement spécifique aux artistes professionnels romands dans le domaine des musiques actuelles. La contribution de *l'Agglomération* vise à encourager les initiatives de cette structure qui s'est fixée comme objectifs principaux de conseiller et de soutenir les acteurs culturels romands, de promouvoir leur travail, de leur permettre d'accéder à un programme spécifique de formation et de diffuser leurs créations musicales en Suisse et



à l'international. La *Fondation cma* est également à l'origine du Festival lémanique de musiques actuelles *Festival Walk the Line*, en collaboration avec la région Rhône-Alpes, et expérimente le projet ICEBERG, véritable tremplin de la scène artistique franco-suisse pour les musiciens émergents (projet adopté par l'Espace Culturel le Nouveau Monde à travers un soutien tripartite de l'*Etat de Fribourg*, l'*Agglomération* et la Ville de Fribourg).

La *Fondation cma* est un organisme « mixte », financé à la fois par les pouvoirs publics, des partenaires institutionnels et les milieux privés. Dans la région fribourgeoise, elle collabore avec les partenaires suivants : la Ville de Fribourg, l'*Etat de Fribourg*, la Loterie Romande, Fri-Son, le Nouveau Monde et Bad Bonn.

A l'instar de la *Commission Romande de Diffusion des Spectacles* (ci-après *CORODIS*), qui œuvre en faveur de la diffusion des spectacles dans les domaines du théâtre et de la danse, la *Fondation cma* a réussi à fédérer acteurs culturels, institutions publiques et professionnels, en tissant un réseau dense de partenaires romands et étrangers depuis près de 20 ans.

○ Participation à la Commission Romande de Diffusion des Spectacles

Dans le cadre de la Convention (signée en février 2012) liant l'*Agglomération* à la *CORODIS*, le *Comité* a décidé en 2017



d'augmenter sa participation annuelle de CHF 7'500 à CHF 8'625. La décision du *Comité* s'explique par sa volonté de renforcer son soutien aux productions théâtrales et chorégraphiques romandes. La contribution 2017 de l'*Agglomération* a augmenté de 15 %. Elle représente 5 % des montants versés par les villes romandes (y compris Bienne). La *CORODIS* est également financée conjointement par les cantons et la Loterie Romande. Elle bénéficie en outre du soutien de contributeurs non-membres comme la *Société Suisse des Auteurs* (ci-après *SSA*), l'association Label + théâtre romand (rebaptisée en 2018 Label+ romand - arts de la scène), l'association *Sélection Suisse en Avignon* (ci-après *SCH*), le Pool de théâtres romands et l'*Union des Théâtres Romands* (ci-après *UTR*).

Ce soutien à la *CORODIS* n'est pas considéré comme une subvention culturelle et ne vient donc pas grever les ressources destinées aux acteurs culturels régionaux. La mission de la *CORODIS* est de faciliter la diffusion et la promotion des spectacles romands en Suisse et à l'étranger. Son objectif est de permettre aux productions théâtrales et chorégraphiques professionnelles romandes d'atteindre une pleine maturité artistique et une exploitation optimale, en favorisant le nombre de représentations. Elle y contribue en soutenant financièrement les tournées, en favorisant la circulation de l'information et la mise en réseau, ainsi qu'en promouvant les spectacles à travers la plateforme www.plateaux.ch.

Depuis 2016, grâce à l'augmentation des contributions financières de ses membres, la *CORODIS*, en partenariat avec Pro Helvetia, offre aux spectacles suisses une vitrine dans le cadre du Festival d'Avignon. Ce projet pilote triennal, lancé en 2016 sous la dénomination de *SCH*, est également soutenu par la *SSA*, le Pourcent culturel Migros et la Fondation Ernst Goehner. En 2017, la *SCH* a présenté quatre spectacles, une ouverture et deux lectures. Parmi les spectacles présentés en juillet 2017, le fribourgeois Martin Schick s'est distingué avec la pièce *Halfbreadtechnique* sur la scène de la Manufacture. Pour de plus amples informations : www.corodis.ch.

**SÉLECTION SUISSE
EN AVIGNON
6 - 26 JUILLET 2017
WWW.SELECTIONSUISSE.CH**

Domaine de l'aménagement régional

O Convention entre l'Etat de Fribourg et l'Agglomération relative à l'aide aux investissements des communautés régionales de transport pour l'année 2017

La loi sur les transports (ci-après LTr) permet à l'Etat de Fribourg d'accorder des contributions financières aux communautés régionales de transport (ci-après CrT) pour certains de leurs investissements jusqu'à concurrence de 50 % de la part à charge de l'Agglomération. Deux entités peuvent bénéficier de ce soutien financier en tant que CrT constituées : Mobul et l'Agglomération. Les modalités d'octroi de cette aide et les investissements éligibles sont précisés dans la LTr et son règlement d'exécution (ci-après RTr).

Sur cette base, le Grand Conseil a adopté, le 18 novembre 2015, un décret pour l'ouverture d'un crédit de 4 millions de francs destiné au financement de cette aide, à mobiliser par le Conseil d'Etat sur la base de conventions annuelles de 1 million de francs pour la période 2015-2018 (prolongeable d'une année). Suite à la conclusion d'une première convention en 2016, de nouvelles négociations se sont déroulées et ont abouti en 2017 pour le renouvellement de cette aide annuelle.

Le Comité a adressé à l'Etat de Fribourg, en date du 6 avril 2017, des demandes de soutien pour les objets suivants : priorisation des transports publics (ci-après TP) et réaménagement de l'arrêt de bus Bethléem à Fribourg, réalisation du tronçon Düdingen-Zelg de la TransAgglo, réalisation de la Dort-Verte dans le secteur des Rochettes à Villars-sur-Glâne, réalisation d'un abri-vélos B+R à la halte ferroviaire Fribourg/Freiburg Poya (ci-après halte Fr. Poya), création de voies de bus à la route de Moncor à Villars-sur-Glâne. Le montant total des investissements en lien avec ces objets est de CHF 5'557'672 et la part à la charge de l'Agglomération est de CHF 2'716'312. La convention 2017 relative à l'octroi de l'aide aux investissements des CrT a été conclue entre le Comité et le Conseil d'Etat le 13 novembre 2017 et fixe la contribution maximale de l'Etat de Fribourg à CHF 1'358'154.

Objet	Coût total de l'investissement	Part à la charge de l'Agglomération	Contribution maximale de l'Etat de Fribourg
Priorisation TP et arrêt de bus Bethléem (mesure n° 11.4/PA2)	43'042	4'304	2'152
TransAgglo tronçon Düdingen-Zelg (mesure n° 20.14/PA2)	4'400'000	2'585'565	1'292'782
Dort-Verte secteur Rochettes (mesure n° 22.7/PA2)	513'000	42'225	21'112
Abri-vélos B+R halte Fr. Poya (mesure n° 23.1/PA2)	95'588	9'559	4'779
Voies bus route de Moncor (mesures n° 11.11 et 41.16/PA2)	506'042	74'659	37'329
Total (CHF)	5'557'672	2'716'312	1'358'154

1.4 Préavis

Dans le cadre des procédures définies par la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ci-après LATeC) et la loi sur les routes (ci-après LR), le Comité est amené à donner des préavis sur les thématiques de l'aménagement régional et de la mobilité. Ces préavis portent, en principe, sur les révisions partielles ou générales des plans d'aménagement locaux (ci-après PAL) des communes membres, sur les plans d'aménagement de détail (ci-après PAD) qui les complètent ou sur les projets routiers (ci-après PR).

En 2017, le Comité a ainsi rendu 26 préavis, qu'il a ensuite transmis au Service des constructions et de l'aménagement (ci-après SeCA) ou au Service des ponts et chaussées (ci-après SPC) :

Commune / Région	Type de préavis	Dossier	Date
Marly	Modification <i>PAL</i> , examen préalable	Modification partielle du <i>PAZ</i> et du <i>RCU</i>	19.01.2017
Marly	<i>PAD</i> , examen préalable	<i>PAD</i> « Ancienne Papeterie »	19.01.2017
Marly	<i>PAD</i> , examen préalable	<i>PAD</i> « Parc des Falaises »	19.01.2017
Villars-sur-Glâne	<i>PR</i> , examen préalable	Nouvelle route d'accès <i>HFR</i> , nouvel avis	19.01.2017
Avry	<i>PR</i> , examen préalable	Valtraloc Rosé, secteurs gare et garages	02.02.2017
Fribourg	<i>PR</i> , examen final	Reconstruction pont <i>CFF</i> et réaménagement route de la Fonderie	02.02.2017
Fribourg	Modification <i>PAD</i> , examen final	Modification <i>PAD</i> « Avenue de la gare-Sud »	16.02.2017
Belfaux	<i>PR</i> , examen préalable	Assainissement bruit, route de Corminboeuf	09.03.2017
Corminboeuf	<i>PR</i> , examen préalable	Elargissement trottoir école	09.03.2017
Villars-sur-Glâne	<i>PR</i> , examen préalable	Requalification espace routier route de Moncor	23.03.2017
Düdingen	<i>PR</i> , examen final	Liaison Birch-Luggiwil	22.06.2017
Givisiez	<i>PR</i> , examen préalable	Zone 30 route Château d'Affry	07.07.2017
Fribourg	<i>PR</i> , examen préalable	Requalification du Bourg	21.09.2017
Belfaux	<i>PAL</i> , examen préalable	Révision <i>PAL</i>	05.10.2017
Belfaux	<i>PAD</i> , examen préalable	<i>PAD</i> « La Gotta »	05.10.2017
Avry	<i>PAL</i> , examen final	Révision <i>PAL</i>	02.11.2017
Fribourg	Modification <i>PAD</i> , examen final	Modification <i>PAD</i> « Saint-Léonard »	02.11.2017
Fribourg	<i>PAD</i> , examen final	<i>PAD</i> « Les Pilettes »	02.11.2017
Marly	<i>PR</i> , examen préalable	Modération trafic et trottoirs route de la Gérine	02.11.2017
Villars-sur-Glâne	<i>PR</i> , examen préalable	Réaménagement arrêt bus Villars-Vert	02.11.2017
Avry	Modification <i>PAL</i> , examen préalable	Modification partielle du <i>PAL</i>	16.11.2017
Avry	<i>PAD</i> , examen préalable	<i>PAD</i> « Avry-centre »	16.11.2017
Fribourg	<i>PAD</i> , examen préalable	<i>PAD</i> « H2léO »	16.11.2017
Marly	<i>PR</i> , examen final	Réaménagement route cantonale pont de Pérolles-Grangette	16.11.2017
Granges-Paccot	<i>PAL</i> , modifications suite aux conditions d'approbation <i>DAEC</i>	Révision <i>PAL</i>	30.11.2017
Sarine	Schéma directeur, consultation publique	Schéma directeur de la Sarine	22.12.2017

1.5 Personnel

Au terme de l'année civile, l'effectif opérant au sein de l'administration a légèrement augmenté de 0.9 *équivalent plein temps (ci-après EPT)* portant la dotation totale à 10.1 *EPT* au 31 décembre 2017.

Cette augmentation est liée à l'engagement de M. Yannick Riedo à 100% au 1^{er} novembre 2017, qui faisait suite au départ de Mme Daniela Gaspoz-Fleiner, dont le taux d'activité était de 60 %. Le domaine de l'aménagement bénéficie ainsi d'une dotation totale de 1.8 *EPT* (+0.4 *EPT*).

Le secrétariat compte, quant à lui, un total de 2.3 *EPT* (+0.5 *EPT*) depuis le retour de congé maternité de Mme Virginie Zube au 1^{er} septembre 2017. Cette situation est proche de celle qui prévalait avant la maternité de cette dernière, avec deux *EPT* attachés à cette fonction. Cette légère augmentation de la dotation permet d'appuyer ponctuellement les responsables des dicastères dans leurs tâches administratives. Mme Zube a repris ses activités professionnelles à 40 %, alors que Mme Aline Junod, initialement engagée sur une base temporaire, s'est vu proposer un contrat de durée indéterminée à hauteur de 90 %.

Il faut ajouter à cet effectif un stagiaire traditionnellement affecté au *DAEM*.

1.6 Communication

En 2017, hormis les activités classiques de communiqués de presse et de réponses aux questions des médias, le *Comité* a mené différentes actions de communication auprès de ses partenaires institutionnels mais également auprès de tiers intéressés au fonctionnement et aux tâches de l'*Agglomération*.

○ Présentation du PA3

L'*Agglomération* a présenté les principaux contours du *PA3* en matière de mobilité, ainsi que les services proposés par la Promotion économique régionale lors de l'apéritif de l'économie locale de Granges-Paccot, le 22 février 2017.

○ Conférence « PUSCH »

L'*Agglomération* a exposé la stratégie « nature et paysage » développée dans le cadre d'une conférence organisée par « *PUSCH* » lors d'un événement national organisé le 22 septembre 2017 à Berne.

○ Conférence « Master en droit »

Le 25 septembre 2017, l'*Agglomération* a participé à un cours de master consacré à l'aménagement du territoire donné aux étudiants en droit de l'Université de Fribourg. Les défis liés à l'aménagement à l'échelle de l'*agglomération* ont été exposés aussi bien sous l'angle politique que territorial.

○ Conférence « Rue de l'Avenir »

Dans le cadre de la conférence nationale organisée par *Rue de l'Avenir (ci-après RdA)* le 29 septembre 2017 à Villars-sur-Glâne, l'*Agglomération* a exposé la stratégie suivie en matière de revalorisation des espaces ouverts par le projet-modèle «Espace ouvert Fribourg».

○ Visite commentée de l'Association suisse pour l'aménagement national

Durant la journée organisée par la section romande de l'*Association suisse pour l'aménagement national (ci-après VLP-ASPAN)* le 16 novembre 2017, l'*Agglomération* a présenté, lors d'une visite commentée en extérieur, les défis liés à la réalisation des infrastructures de transport dans le cadre des projets d'agglomération, notamment la *TransAgglo* et la *halte Fr. Poya*.

○ Séances de coordination avec les communes

Des représentants de l'administration de l'Agglomération se sont rendus dans toutes les communes afin d'informer ces dernières des nouveautés liées à la révision de la directive de subventionnement. Ces dix séances bilatérales avec les conseils communaux ont permis de faire le point sur l'état d'avancement en ce qui concerne la mise en œuvre des mesures prévues dans le *Projet d'agglomération de deuxième génération (ci-après PA2)*, de coordonner celles-ci du point de vue administratif et de répondre aux éventuelles questions liées à leur financement.

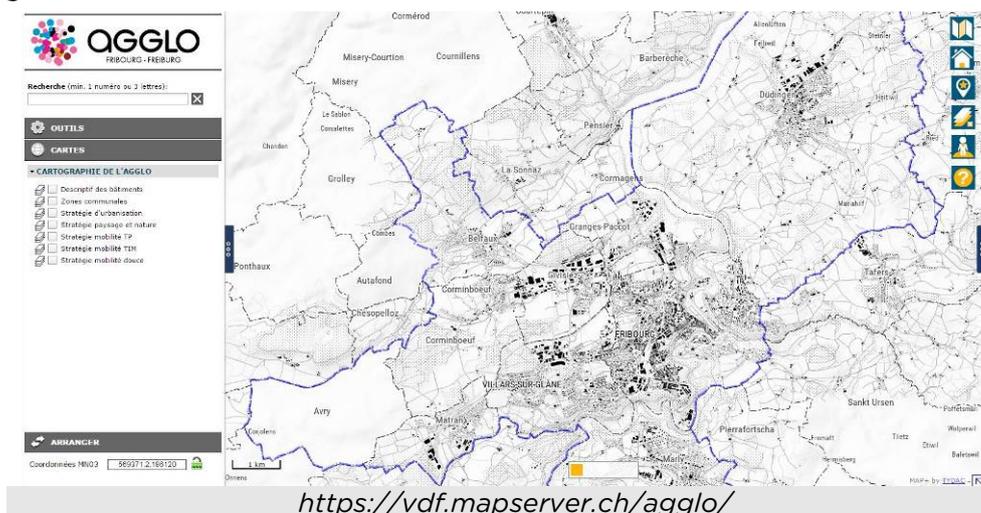
○ Site internet et site cartographique

Le site internet de l'Agglomération est régulièrement mis à jour. Il donne des informations sur ses domaines d'activités, ainsi que sur les travaux menés par les différents organes qui la composent. L'ensemble des documents en vue des séances du *Conseil* y est notamment disponible, tant en français qu'en allemand. Il y a eu une progression constante du nombre de visites, ce qui démontre l'importance croissante de ce vecteur d'information au public.

Année	Nombre de visites
2012	19'399
2013	18'038
2014	19'605
2015	22'594
2016	24'343
2017	25'252

Consciente des enjeux liés à la digitalisation de l'information, l'Agglomération a continué de travailler sur l'élaboration d'un nouveau site internet et entend renforcer sa présence sur les réseaux sociaux. L'objectif est d'offrir une plateforme détaillée, attrayante et simple d'utilisation aux personnes qui souhaitent s'informer ou requérir une prestation de la part de l'Agglomération. Cette nouvelle plateforme sera mise en ligne dans le courant de l'année 2018. Elle servira notamment de support aux activités déployées dans le cadre des dix ans de l'Agglomération.

Depuis 2014, le site cartographique de l'Agglomération, *Sitecof*, est en ligne. Il contient toutes les cartes liantes du Rapport stratégique du *Plan directeur régional de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PDA)*. Ce site est hébergé et entretenu par la Ville de Fribourg.



○ Page Facebook de l'Agglomération

Le *Comité* a décidé d'accentuer la présence de l'Agglomération sur les réseaux sociaux. Durant l'année écoulée, il a effectué les démarches nécessaires à la mise en ligne d'une page Facebook, dont le lancement officiel a été annoncé au début de l'année 2018. Cette page permet dorénavant à la structure de communiquer régulièrement avec les membres du *Conseil* et les citoyens intéressés. L'Agglomération compte notamment

relayer ses communiqués de presse, les articles de presse parus, ainsi que ses diverses actualités. Le *Comité* vous invite donc à suivre et partager dès maintenant la page Facebook de l'*Agglomération*.

O AggloNews

Depuis 2014, le *Comité* produit une brochure bilingue, l'*AggloNews*, à l'intention des membres du *Conseil* et des *communes membres*. Le format choisi permet d'informer, en quelques mots, sur les activités du *Comité* ainsi que sur les projets et travaux en cours. L'*AggloNews* est en règle générale distribuée lors des séances ordinaires du *Conseil*. Ces brochures peuvent être consultées sur le site internet de l'*Agglomération* et, depuis peu, sur sa page Facebook.



2 Dicastères

2.1 Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité

En 2017, le *DAEM* s'est réuni à 20 reprises en séance ordinaire et à 4 reprises en séance extraordinaire.

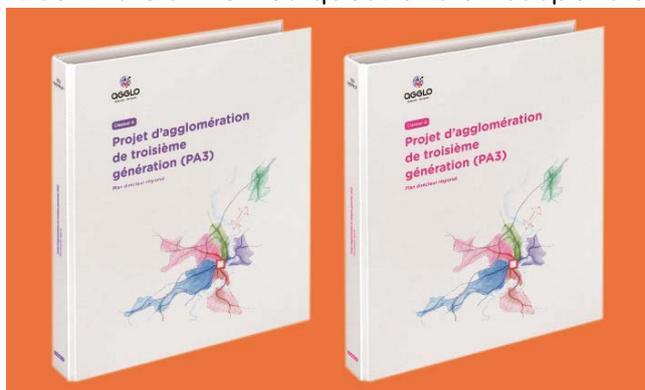
Des rencontres spécifiques entre le *DAEM*, la Coordinatrice des agglomérations ainsi que le Chef du *Service cantonal de la mobilité (ci-après SMO)* ont eu lieu à plusieurs reprises. Ces rencontres régulières portent sur la coordination des prestations de *TP* aux échelles régionales et cantonales, sur les aspects financiers en lien avec les subventions cantonales des *TP*, ainsi que sur les projets concrets de développement du réseau ou de coordination des mesures liées aux projets d'agglomération. Le *DAEM* a préparé huit projets de message qu'il a soumis au *Comité* (messages n° 8, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17).

Aménagement régional

O Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération

Conformément au délai imparti par la Confédération, le *PA3* approuvé par le Conseil d'Etat fin 2016, a été déposé à l'*Office fédéral du développement territorial (ci-après ARE)* le 22 décembre 2016.

Au mois de janvier 2017, la Confédération a transmis une série de questions à l'*Agglomération* destinées à approfondir l'examen du *PA3*. Le 3 février 2017, une délégation mixte de l'*Agglomération* (politique et technique), accompagnée par des chefs de service de la *Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions de l'État de Fribourg (ci-après DAEC)*, a présenté le *PA3* aux représentants de l'*ARE* et de l'*Office fédéral des routes (ci-après OFROU)*. Cette séance a notamment servi à clarifier les questions en suspens et à communiquer les informations utiles concernant le processus d'analyse et d'évaluation du *PA3*. Cette évaluation par la Confédération, qui s'est soldée par un soutien financier fédéral de l'ordre de 33.7 millions de francs, s'est prolongé jusqu'au mois de février 2018. Les informations relatives aux résultats de cette seconde analyse et aux négociations engagées sur les mesures soutenues seront indiquées dans le rapport d'activités du *Comité* 2018.



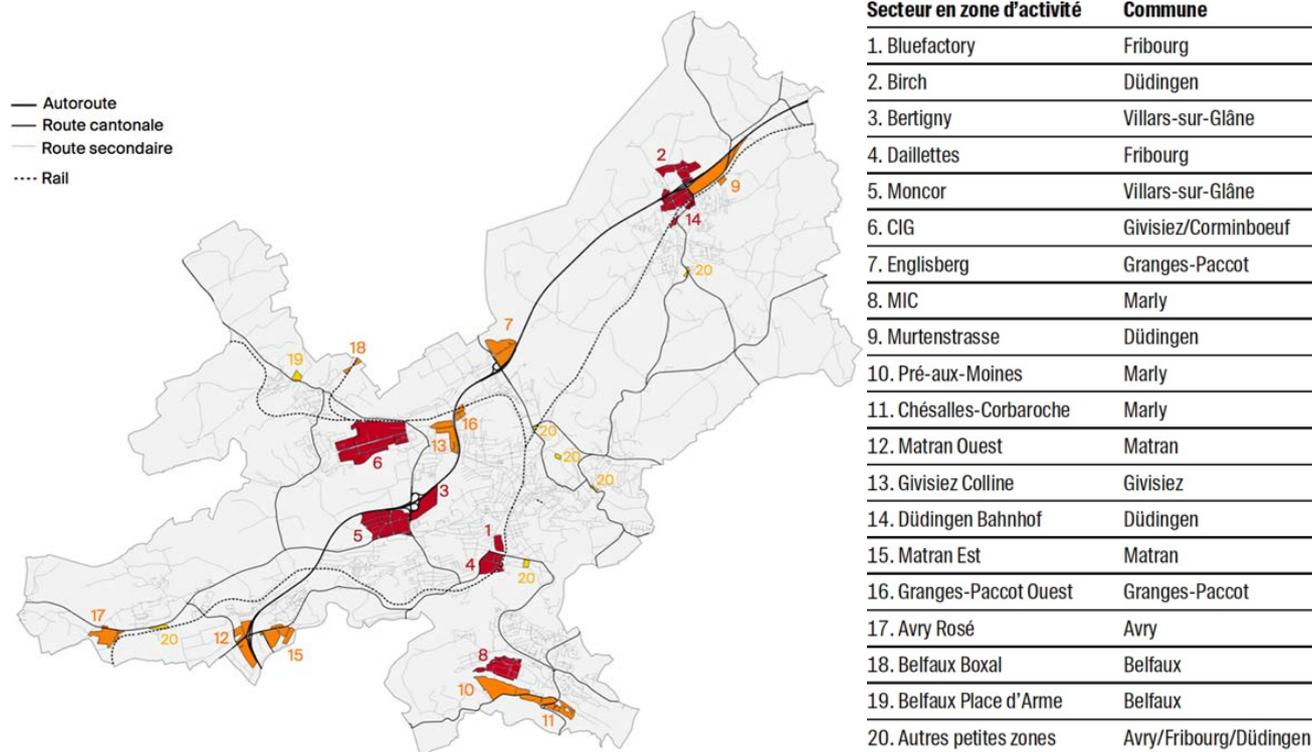
○ Etude d'économie territoriale sur les zones d'activités de l'Agglomération

Le *Comité* envisage d'étoffer la planification directrice régionale d'un volet spécifiquement dédié à l'économie. Dans ce contexte, elle a lancé en 2016 une étude destinée à mieux examiner l'adéquation entre l'offre et la demande en matière de zones d'activités. Il s'agit en premier lieu d'examiner si les caractéristiques des zones d'activités actuelles répondent aux besoins des entreprises ou si des adaptations sont nécessaires au niveau de leur localisation.

Depuis quelques années, le *Comité* constate en effet les phénomènes suivants :

- une raréfaction des zones d'activités. Plusieurs de ces zones font actuellement l'objet de procédures de changement d'affectation (en zones mixtes) ;
- un processus de densification qui accroît la proximité entre les zones résidentielles et les zones à vocation économique, ce qui génère des problèmes de cohabitation (nuisances, etc.) ;
- le raccordement de nombreuses zones d'activités au réseau routier et aux *TP* qui est actuellement insatisfaisant ;
- la nécessité de procéder à une gestion coordonnée des zones d'activités à l'échelle régionale (article 30a de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (ci-après *OAT*) et nouveau *Plan directeur cantonal* (ci-après *PDCant*)).

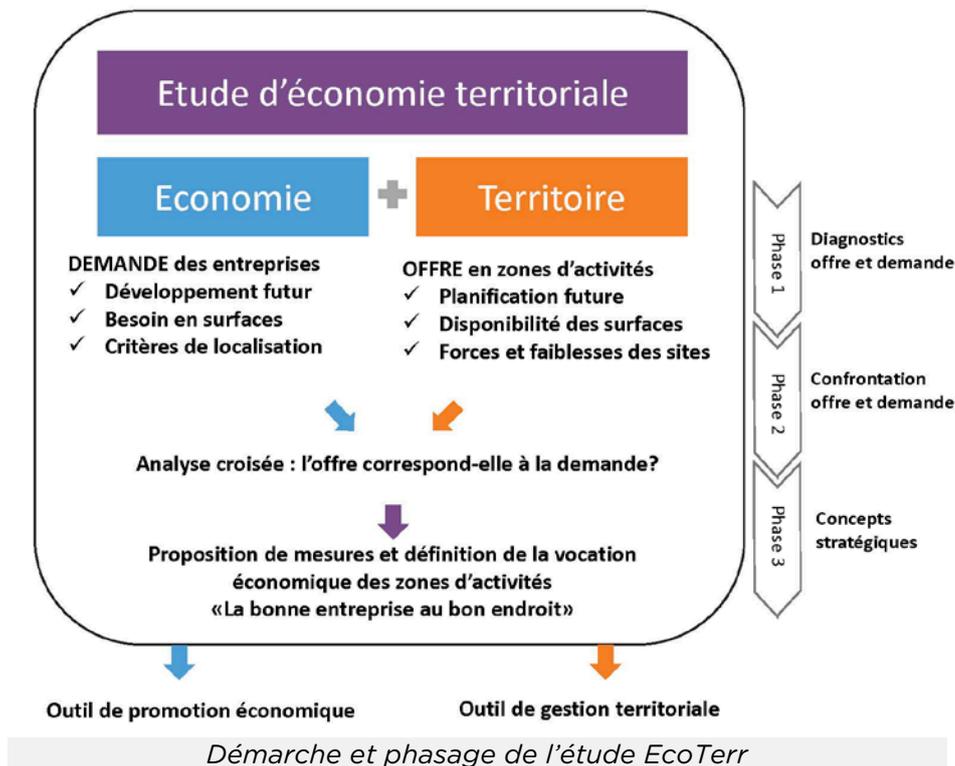
L'étude d'économie territoriale (ci-après *EcoTerr*) devra permettre d'optimiser la localisation des zones d'activités à l'échelle régionale (outil de gestion territoriale) et de proposer des zones adaptées aux besoins des différentes typologies d'entreprises (outil de promotion économique). Pour répondre à un tel défi, un mandat d'étude a été attribué au bureau Wüest & Partner de Genève.



Périmètre de l'étude : zones d'activités analysées

La coordination nécessaire entre planification territoriale et développement des activités économiques est l'enjeu central de cette étude. Pour cette raison, l'étude est pilotée conjointement par le *DAEM* et le *DP* (Promotion économique). L'objectif du *Comité* est de pouvoir garantir du terrain et des surfaces aux entreprises, tout en respectant les objectifs de planification, notamment celui de la densification des zones à bâtir légalisées.

Pour ce faire, une analyse fine des zones d'activités est essentielle dans le but d'optimiser la localisation des entreprises en fonction de leurs besoins spécifiques. La démarche permettant de mener à bien l'étude s'articule en trois phases :



1^{ère} phase : diagnostic de l'offre et de la demande en zones d'activités - analyse fine de l'état actuel des zones et identification des besoins des entreprises de l'agglomération.

La première phase de l'étude vise à analyser l'offre actuelle en zones d'activités, en se basant notamment sur les études déjà réalisées et sur les bases de données à disposition (Promotion économique cantonale *PromFR*, *Raum+*, données cartographiques du *SIT* cantonal). Le développement d'une base de données géo-référencée à la parcelle permet de centraliser les informations du diagnostic (surfaces, occupation, réserves, qualité de la desserte, etc.). Concernant la demande, le besoin en surfaces à l'horizon 2035 est estimé sur la base de plusieurs scénarios (étude *CEAT* de la *PromFR*, projections de l'emploi de *Wüest & Partner* et scénario du *PDCant*). En parallèle à l'aspect quantitatif, les informations récoltées à travers des entretiens bilatéraux avec les acteurs économiques (55 entrepreneurs) ont permis de préciser et de qualifier la demande des entreprises (localisation et accessibilité tous modes).

2^{ème} phase : croisement de l'offre et de la demande - pour déterminer dans quelle mesure les zones d'activités actuelles sont adaptées aux besoins des entreprises.

Lors de la deuxième phase de l'étude, le croisement de l'offre et de la demande a pour objectif de confronter les réserves en zones d'activités avec les besoins, tant sous l'aspect quantitatif que qualitatif. Les forces et les faiblesses de chaque zone d'activités sont identifiées, des cartes thématiques offrent une vision globale de l'état des zones d'activités à l'échelle de l'agglomération et des fiches de synthèse par zone permettent de résumer les informations sous un format standardisé facilitant la comparaison des différentes zones. Cette deuxième phase se terminera au printemps 2018.

3^{ème} phase : définition de la vocation économique et des critères de localisation des sites stratégiques de l'agglomération - cette phase fera l'objet d'un nouveau mandat à attribuer vers la fin de l'année 2018.

En 2017, l'Agglomération a terminé les travaux en lien avec la première phase de l'étude. Le comité de pilotage, composé notamment de représentants politiques de l'Agglomération ainsi que des préfectures de la Sarine et de la Singine, a validé les résultats intermédiaires de l'étude *EcoTerr* le 13 décembre 2017 lors d'une séance.

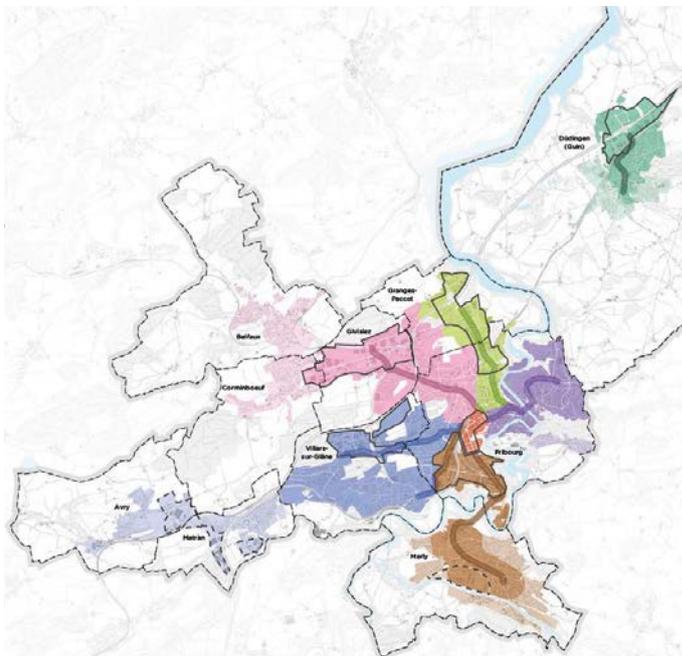
Par la suite, une séance d'information publique sera organisée afin de présenter les résultats et recommandations de l'étude *EcoTerr*, ainsi que les enjeux futurs pour l'économie et les entreprises de l'*agglomération*. Cette séance s'adressera principalement aux représentants politiques ainsi qu'aux entrepreneurs de l'*agglomération*. La stratégie présentée à cette occasion constitue également la base de la réponse à l'intervention parlementaire Post_Leg_2011_2016_035, demandant la planification et la mise en œuvre d'une stratégie visant à respecter et à améliorer de manière durable des conditions-cadres économiques à l'intérieur de l'*agglomération*, transmise le 23 février 2017.

O Projet « Vision globale de l'axe Marly-Pérolles »

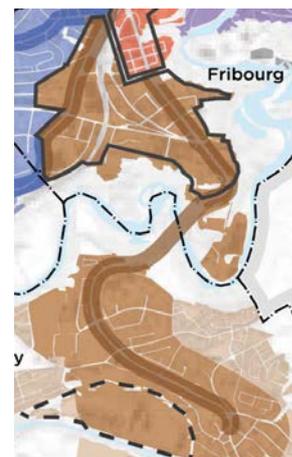
Le PA3 fixe le cadre stratégique général et les lignes directrices à suivre en matière de densification. Il est toutefois nécessaire de procéder à l'analyse de la densification sous l'angle spatial, quantitatif et qualitatif, à une échelle adaptée, celle des axes fonctionnels qui concrétisent le concept territorial du PA3.

Selon ce concept, le centre cantonal est structuré en cinq axes, allant des communes de la couronne vers le centre-ville et s'arrêtant dans le secteur de la gare de Fribourg, qui représente un véritable pivot multifonctionnel.

Une approche urbanistique par axe est donc proposée par le PA3, avec un traitement intégré et coordonné de chaque domaine (urbanisation, mobilité ainsi que nature et paysage), au-delà des limites communales. Dans le concept territorial du PA3, les axes sont organisés autour des boulevards qui constituent les colonnes vertébrales au niveau du fonctionnement, de l'organisation et de la perception. Ils représentent également les axes de transit principaux pour la circulation de tous les modes de transport. Ces boulevards doivent renforcer le caractère urbain et l'identité des lieux. Dans une optique d'augmentation de la qualité urbaine, chaque boulevard doit intégrer de manière coordonnée le fonctionnement du système de transport, la concentration des fonctions urbaines, les espaces publics et les éléments de nature et paysage.



Concept territorial du PA3



Périmètre de l'étude (axe Marly-Pérolles et boulevards)

Le paquet de mesures urbanisation PA3-3U.01 « Coordination du développement urbanistique par axe » prévoit le lancement des études approfondies sur les six axes.

Le Comité a souhaité lancer, en automne 2017, une première étude pour l'élaboration d'une vision globale de l'axe Marly-Pérolles. Un mandat d'étude a été adjugé aux bureaux GEA (partie aménagement) et Citec (partie mobilité).

Les objectifs principaux de l'étude « Vision globale de l'axe Marly-Pérolles » sont les suivants :

- identifier le potentiel d'urbanisation (capacité d'accueil résiduelle en habitants et emplois) à l'intérieur de l'axe ;
- déterminer les secteurs à densifier et fixer des objectifs quantitatifs de densification ;
- mener des réflexions qualitatives (forme urbaine) par rapport aux secteurs à densifier ;
- élaborer une stratégie de densification ainsi qu'un scénario de développement urbain en lien avec les stratégies de mobilité et de valorisation du paysage du PA3 ;
- planifier la mise en œuvre des mesures du PA2 et PA3 à l'intérieur de l'axe ;
- définir les principes urbanistiques le long de certains boulevards.

L'étude s'articule en trois phases bien distinctes :

1^{ère} phase : concept de développement de l'axe

Le concept de développement de l'axe vise à définir les éléments quantitatifs et qualitatifs pour la densification de l'axe Marly-Pérolles. Il traite notamment les éléments suivants :

- analyse quantitative de la capacité d'accueil,
- analyse des obstacles et des contraintes d'urbanisation qui limitent le potentiel de densification,
- identification des secteurs propices à la densification et spatialisation du potentiel de densification,
- réflexions qualitatives concernant la densification,
- établissement d'un scénario de développement urbain pour les quinze prochaines années et d'une stratégie de densification y relative.

2^{ème} phase : plan de mesures de l'axe

Sur la base du concept de développement de l'axe, l'objectif principal de la deuxième phase de l'étude sera l'établissement d'un plan « coordonné » de mesures de l'axe comprenant toutes les mesures des projets d'agglomération classées de manière temporelle et spatiale, en fonction des interdépendances (entre les mesures et le développement de l'urbanisation ainsi qu'entre les mesures « elles-mêmes »). La création de ce plan de mesures pour l'axe Marly-Pérolles se fera sur la base de la planification de mesures actuellement en cours dans les deux communes concernées. Il aura comme effet de fournir à l'Agglomération, ainsi qu'aux communes de Fribourg et de Marly, une base consolidée et coordonnée entre les deux communes pour la mise en œuvre des mesures d'urbanisation, de mobilité, de la nature et du paysage.

3^{ème} phase : concept d'exploitation et d'aménagement des boulevards

Les boulevards situés à l'intérieur de l'axe Marly-Pérolles doivent être réaménagés et réorientés, d'un espace réservé prioritairement à la circulation du *transport individuel motorisé* (ci-après TIM) vers un espace convivial où cohabitent tous les usagers de la route.

Le concept d'exploitation et d'aménagement des boulevards devra donc permettre de définir des recommandations concernant les éléments suivants :

- la gestion de la circulation tous modes confondus, selon la stratégie sectorielle de mobilité, le profil type routier et les mesures de mobilité y relatives,
- la concentration des fonctions urbaines, les secteurs de densification accrue, l'espace rue, le front bâti, la forme de l'urbanisation et les éléments paysagers (plantations, mobilier urbain, éclairage, etc.).

En 2017, les travaux se sont plutôt focalisés sur la première phase, avec notamment la récolte des données de base, des premières réflexions méthodologiques quant au calcul du potentiel de densification à l'intérieur de l'axe, ainsi que l'élaboration du plan des contraintes à la densification. La suite de l'étude se prolongera jusqu'à la fin de l'année 2018.

○ Projet-modèle « Espace ouvert Fribourg »

Les « projets-modèles » soutenus par la Confédération encouragent le développement de nouvelles approches et méthodes dans le domaine de l'aménagement du territoire. Dans le cadre de la troisième génération des projets-modèles, 149 projets-modèles ont été déposés auprès de la Confédération et 31 ont été retenus, dont « Espace ouvert Fribourg ». Dans ce cadre, quatre sites ont été choisis dans l'agglomération en vue de leur réaménagement. Les usagers des lieux ont été impliqués de différentes manières dans la conception des réaménagements. En ce sens, « Espace ouvert Fribourg » se caractérise par sa dimension participative.

Projet « Ecole de Marly-Cité »

Pour rappel, le premier projet a débuté en mai 2015, avec la requalification des espaces extérieurs de l'école primaire de Marly-Cité. Les enfants ont été partie prenante du processus de planification et ont pu faire part de leurs souhaits et de leurs besoins. Certains réaménagements ont déjà été réalisés.



Projet « Route de Villars »

Ce projet, lancé par le Comité en décembre 2015, a comme objectif la requalification de cours sur des parcelles privées situées entre des immeubles locatifs à la route de Villars, à Fribourg. Un premier atelier participatif avait réuni en mai 2016 une vingtaine de participants. De plus, les habitants avaient aussi pu s'exprimer à l'aide de documents recueillis dans des boîtes à idées. Par la suite, en 2016 et 2017, des architectes paysagistes ont développé des concepts d'aménagement sur la base des informations données par la population. La faisabilité technique des concepts a fait l'objet d'une analyse spécifique en 2017. L'Agglomération a veillé à la coordination des intérêts entre les diverses parties prenantes : propriétaires, architectes et habitants.

Le travail des architectes sera présenté en février 2018 lors d'une seconde rencontre avec les habitants. A cette occasion, les personnes présentes pourront prendre connaissance des propositions et exprimer une nouvelle fois leur opinion. Ce processus

permettra de mettre en évidence les éléments les plus appréciés, ainsi que les aspects moins souhaités des concepts développés.

Projet « Fribourg (ou)vert »

Le projet « Fribourg (ou)vert » vise à requalifier plusieurs espaces ouverts dans le quartier du Schönberg. Le *Comité* accompagne la Ville de Fribourg dans la planification de ces réaménagements et soutient la dimension participative de ces projets. Lors d'un dernier événement participatif en octobre 2017, la population a pu prendre connaissance des différents projets présentés et s'exprimer à leur sujet. Les projets seront encore affinés durant l'année 2018, pour une mise en œuvre à l'horizon 2019.

Projet « Les Martinets passent au vert »

Le quatrième projet se développe le long d'un parcours entre la cabane du Platy et la Résidence des Martinets, à Villars-sur-Glâne. En octobre 2017, une vingtaine de personnes accompagnées par des experts de l'aménagement, de la mobilité et de la biodiversité ont pris part à une marche participative. A cette occasion, la population a pu faire part de ses remarques et de ses idées en traversant les quartiers. Au fil de la marche, les commentaires exprimés par la population ont été relevés et directement indiqués in situ à l'aide de panneaux titrés « j'aime », « j'aime pas » et « j'aimerais ». Cette démarche a permis de localiser précisément et très concrètement les opinions et les idées des participants.

Ensuite, les mandataires ont développé des concepts d'amélioration de l'aménagement le long du parcours, grâce aux propositions faites par la population sur le terrain. Une séance participative sera organisée en 2018, afin de présenter au public les concepts développés par les experts.



Mobilité

O Gestion et coordination des réseaux de mobilité

Réseau de transports publics

Les *TPF* ont produit, en avril 2015, une offre bisannuelle de prestations pour les horaires des années 2016 et 2017. L'offre a été validée par le *Conseil*, le 8 octobre 2015 pour les prestations de l'horaire de 2016 et le 13 octobre 2016 celles de l'horaire de 2017.

Les prestations, mises en service en décembre 2017, sont les suivantes :

- l'intégration d'une navette automatisée au réseau conventionnel de bus a permis de desservir le *Marly Innovation Center (ci-après MIC)* toutes les 30 minutes, tous les jours de la semaine. C'est une première en Suisse !
- la ligne 9 **Fribourg - La Faye** a été prolongée jusqu'à Péroilles, Charmettes. Cette solution permet de compléter l'offre existante de la ligne 3 **Jura - Péroilles** entre les pôles scolaires de Miséricorde et du Plateau de Péroilles ;
- les horaires de la ligne 2 **Les Dailles - Schoenberg**, de la ligne 6 **Guintzet - Musy**, de la ligne 1 **Marly - Portes de Fribourg** et de la ligne 3 ont été décalés sur les tronçons communs afin d'offrir aux usagers des bus au centre de l'*agglomération* toutes les trois à cinq minutes ;
- des courses de bus supplémentaires ont été offertes sur la ligne 8 **Fribourg - Chésopelloz** aux premières heures matinales et dans l'après-midi, afin de répondre aux besoins des écoles et des pendulaires. Il en va de même pour la ligne 1 aux environs de 15 h 45 ;

- la ligne 6 a bénéficié de onze paires de courses supplémentaires le dimanche matin afin de combler une demande croissante.

Au niveau des budgets, malgré l'augmentation des prestations, il faut relever une diminution des indemnités d'exploitation à charge de l'*Agglomération* depuis 2015.

Libellé	Indemnités <i>Agglomération</i> en CHF
2015	22'200'000
2016	22'150'000
2017	21'770'000
2018	20'350'955

Le *Comité* a élaboré et transmis aux *TPF* un cahier des charges pour les offres 2018 et 2019. La production d'un document de ce type constitue une première pour le *Comité*. Il permet de mieux appréhender les dépenses à venir. Les indemnités à verser pour l'année en cours ont ainsi été définies sur cette nouvelle base, ce qui a permis d'obtenir des prix avantageux, tout en continuant à améliorer le réseau existant.

Acquisition de nouveaux véhicules électriques pour le réseau de bus de l'agglomération

Le *Comité*, dans le cadre de son *PDA/PA3*, postule une stratégie de développement durable des transports et de l'urbanisation. Une réflexion stratégique et des renégociations sur le renouvellement de flotte ont été engagées en 2017 afin d'acquérir du matériel roulant propre du point de vue écologique. Le choix s'est porté sur des trolleybus équipés de batteries. Cette solution permettra une diminution des nuisances atmosphériques et sonores ainsi qu'une utilisation optimale des infrastructures existantes. Ce choix technologique va se traduire par la commande de 10 véhicules pour remplacer ceux actuellement en circulation sur la ligne 1 en vue d'un déploiement en 2020-2021. La seconde option se portera sur 20 véhicules supplémentaires en vue du remplacement des véhicules affectés aux lignes 6, 3 et 2 entre 2023 et 2025.

Réseau de vélos en libre-service

Le réseau de *vélos en libre-service* (*ci-après VLS*) de l'*agglomération* appartient aux communes de Fribourg, Marly et Villars-sur-Glâne. Ces dernières ont investi plus de CHF 800'000 dans l'achat de vélos et de stations depuis 2011, dont la moitié a été subventionnée par l'*Agglomération*. Le réseau *VLS* comprend, ainsi, depuis sa mise en service :

- 115 bornes réparties sur dix stations
- 69 vélos mécaniques
- 19 vélos électriques

PubliBike SA est le prestataire en charge de la gestion du réseau. Ladite société était au bénéfice d'un contrat d'exploitation avec les communes précitées. En 2016, l'*Agglomération* a repris la coordination du réseau, jusqu'alors en main des communes, et a conclu avec PubliBike SA un contrat portant sur l'exploitation du réseau pour l'année 2017. De manière à améliorer le taux d'utilisation et la couverture du réseau, le *Comité* s'est fixé pour objectif de repenser et de développer le système *VLS*. Pour ce faire, il a lancé en 2017 un appel d'offre portant sur l'attribution d'une nouvelle concession. L'implémentation du nouveau système *VLS* devrait intervenir durant l'été 2018. A terme, l'*agglomération* devrait compter une cinquantaine de stations.

Réseau des parkings d'échange

En 2017, le réseau comptait sept *parkings d'échange* (*ci-après P+R*). Le *Comité* rappelle que si les recettes des cartes journalières *TP* sont versées à Frimobil, celles des abonnements mensuels et annuels des *P+R* sont versées à l'*Agglomération*. Les recettes de stationnement sans utilisation d'un titre de transport reviennent, quant à elles, aux communes propriétaires concernées (Avry, Fribourg, Givisiez, Marly et Villars-sur-Glâne). Le *Comité* a également décidé de mettre à jour les règlements et la communication des *P+R*. Il a poursuivi les travaux de rédaction d'un nouveau règlement et d'un projet de mise en valeur de l'offre existante au niveau marketing. Les procédures de consultation et d'adoption auront lieu en 2018.

○ Subventions des mesures infrastructurelles de mobilité

Le *Comité* a traité les demandes de subvention déposées par les communes de Düdingen, Fribourg et Villars-sur-Glâne pour des infrastructures de mobilité (cheminements de *mobilité douce* (ci-après *MD*), stations *VLS*, réaménagement d'arrêts de bus et abris-vélos).

Les deux premières conventions de financement pour la réalisation de mesures du *PA2* cofinancées par la Confédération ont été préparées par le *Comité*, puis conclues entre le Conseil d'Etat et l'*OFROU*. Une troisième convention de financement a été préparée et transmise à l'*OFROU* en 2017. Sa signature devrait intervenir durant l'année 2018.

Dans le prolongement de la modification de la *Directive sur le subventionnement des mesures du PDA* intervenue en 2016 afin de permettre, notamment, le subventionnement intégral de la *TransAgglo*, des compléments de subvention ont été accordés aux communes de Düdingen et de Fribourg.

Au total, les subventions octroyées ont représenté un volume d'investissement de CHF 3'440'958 (valeur 'octobre 2017', TTC, cofinancement fédéral inclus). Elles ont ensuite été soumises au *Conseil* pour libération (messages n° 11, 14, 15, 16 et 17).

○ Soutien financier à des mesures de gestion de la mobilité

Le *Comité* a décidé de continuer de soutenir, en 2017, les mesures de gestion de la mobilité ci-après :

Pédibus

Un montant de CHF 9'000 a été versé à la coordination *Pédibus* mise en place au niveau cantonal. Ce montant, en augmentation de CHF 2'000 par rapport à 2016, récompense un développement sensible du nombre de lignes *Pédibus* sur le territoire de l'*agglomération*.



Cours « être et rester mobile »

être mobile

Le *Comité* a décidé de renouveler son soutien (CHF 2'236) à l'organisation de ces cours qui s'adressent aux seniors du *canton* et doivent leur faciliter l'utilisation des *TP*. Ces cours ont été organisés en français et en allemand, à Fribourg et à Düdingen.

Défi vélo

En 2017, le *Comité* a décidé de soutenir financièrement *PRO VELO Fribourg* pour l'action « Défi vélo » à hauteur de CHF 2'000, pour la quatrième fois. Organisé à l'échelle romande, cet événement est destiné aux jeunes entre 15 et 18 ans et s'est tenu en 2017 pour la cinquième fois à Fribourg. Il se déroulait sous la forme d'une compétition par équipes s'étalant sur toute l'année scolaire et visait à promouvoir l'utilisation du vélo au quotidien, ainsi qu'à améliorer la sécurité et les comportements dans la circulation.



2.2 Dicastère des promotions

En 2017, le *DP* s'est réuni treize fois afin de statuer sur différents projets menés dans le cadre de la Promotion économique, culturelle et touristique, avant de les soumettre au *Comité*.

Promotion économique

○ Développement économique du territoire

Etude économique concernant les zones d'activités de l'agglomération

Le *DP* a lancé, conjointement avec le *DAEM*, l'étude *EcoTerr* concernant les zones d'activités de l'*agglomération*. Cette dernière est inscrite dans la volonté du *Comité* d'étoffer la planification directrice régionale d'un volet dédié à l'économie. L'étude *EcoTerr* est développée en page 12 du présent rapport d'activités.

Base de données

Le *DP* a effectué la mise à jour de sa base de données des terrains disponibles, ainsi que des ouvrages immobiliers d'importance dévolus aux activités économiques, qui constitue une tâche permanente de la Promotion économique. L'objectif poursuivi est de pouvoir renseigner les entreprises cherchant à s'établir dans la région ou celles existantes envisageant une extension. Pour mener à bien cette tâche, le *DP* a maintenu des contacts étroits avec les communes ainsi qu'avec différents acteurs économiques, y compris les propriétaires de terrains ou d'objets immobiliers. La connaissance des zones d'activités est actuellement approfondie dans le cadre de l'étude d'économie territoriale lancée au printemps 2017. Le sujet est d'autant plus important, dès lors que la nouvelle *loi sur l'aménagement du territoire (ci-après LAT)* prévoit que la gestion des zones d'activités doit dorénavant être organisée au niveau régional. Dans le cadre de la collaboration avec la *PromFR*, le *DP* lui transmet sa base de données, moyennant une rétribution annuelle de CHF 6'000.

Zone d'activités/Quartier d'innovation blueFACTORY



Il s'agit d'un site désigné comme stratégique, par l'*Etat de Fribourg* et l'*Agglomération*, dans le cadre de la planification directrice régionale. Dans le cadre de la plateforme régionale *INNOREG FR*, le *Comité* a décidé de participer au financement des incubateurs de sociétés start-up à hauteur de CHF 5'000 par année pour la période 2016-2019. Cela concerne concrètement l'incubateur Centre, établi sur le site de blueFACTORY, qui est l'un des trois incubateurs actifs dans le *canton*. Toutes les entreprises du district de la Sarine peuvent bénéficier de ce soutien, et non pas uniquement celles domiciliées dans le périmètre de l'*agglomération*.

Soutien aux associations d'entreprises

Le *DP* a poursuivi le dialogue avec les associations d'entreprises actives sur le terrain, avec pour but de créer et favoriser des conditions-cadres permettant aux entreprises d'exploiter des synergies entre elles et de renforcer leur ancrage régional. La Promotion économique a ainsi participé aux assemblées générales des associations et à d'autres réunions d'entreprises. A plusieurs reprises, elle a présenté aux entreprises ses activités et les enjeux économiques de la région.

O Services de Promotion économique

Guichet économique

En 2017, le *DP* a pu répondre à de nombreuses demandes de renseignement et de conseil des sociétés, ainsi que de porteurs de projets. La majorité d'entre elles se rapportent à des recherches de terrains et de surfaces d'importance, principalement pour les activités industrielles et artisanales. En cas de besoin, les entreprises ont été mises en contact avec d'autres partenaires économiques, privés ou institutionnels. La Promotion économique a répondu aux interrogations des sociétés l'ayant contactée face aux changements des conditions-cadres liées à l'exercice de leurs activités. Cela concerne notamment la problématique relative aux contraintes de densification et de circulation.

Revitalisation commerciale

Le *DP* a constaté que depuis 2011, il n'y a plus de magasin d'alimentation dans le centre commercial de Beaumont, qui compte pourtant plus de 5'000 habitants. Le *DP* a donc porté plusieurs initiatives visant à redynamiser le tissu commercial dudit quartier, avant d'aboutir à une réalisation concrète. En septembre 2017, un nouveau marché de maraîchers a été ouvert à la route de la Gruyère. Celui-ci propose différents produits du terroir, tous les vendredis matin. La création de ce marché a été soutenue par la Ville de Fribourg et par l'association des intérêts du quartier de



Beaumont-Vignettaz-Monséjour. Cette réalisation permet à la population du quartier d'avoir accès à des produits frais, présentés par des maraîchers de la région, ainsi qu'un lieu de rencontre.

Revitalisation touristique et commerciale

Le *DP* a mené une analyse du dispositif légal et des conditions à remplir afin de solliciter l'octroi du statut de site touristique pour la vieille ville de Fribourg, dans l'idée de préserver ainsi que de renforcer sa base touristique et commerciale. En effet, selon le *PDCant*, le périmètre urbain de l'*agglomération* est cité dans les pôles touristiques cantonaux, mais aucun de ces quartiers n'est pourtant répertorié en tant que site touristique. L'enjeu réside ici dans le fait que le statut de site touristique permet une dérogation aux horaires d'ouverture des commerces, au sens de la *loi sur l'exercice du commerce (ci-après LCom)*.

○ Initiatives de promotion

Trophées PME



Le *DP* a mis sur pied la première édition du concours Trophées PME (www.trophees-pme.ch), dans le but de mettre en valeur le tissu économique de l'*agglomération* et d'honorer les entreprises remarquables ayant un impact positif sur l'économie régionale. Le prix a été

décerné à Riedo Clima de Düdingen, pour la catégorie « PME », ainsi qu'à la Boulangerie Saudan de Fribourg, pour la catégorie « entreprise artisanale », lors de la cérémonie de remise de prix, le 23 novembre 2017. Lors d'une rencontre des membres du jury au terme du concours, tous ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats de cette initiative. Le succès observé, en termes de participation des entreprises au concours ainsi qu'à la cérémonie de remise des prix, ou encore le bilan médiatique, prouve que ce prix répond à un besoin. Il est prévu que la prochaine édition des Trophées PME ait lieu en 2019.

Séance d'information concernant la réglementation communale sur les eaux

Le *DP* a initié et organisé une séance d'information et de partage d'expériences avec les représentants des *communes membres*, en présence des collaborateurs du *Service cantonal de l'environnement (ci-après Sen)*. Il s'agit de la mise en œuvre de la nouvelle loi cantonale sur les eaux. Cette dernière implique notamment la mise en place d'un nouveau système de financement basé sur le principe de la causalité en ce qui concerne l'évacuation et l'épuration des eaux. La mise en conformité des réglementations communales à ce propos se révèle être un exercice particulièrement complexe et délicat, puisqu'il est susceptible d'influencer notablement les montants jusqu'ici facturés aux entreprises.

○ Profil socio-économique de l'Agglomération

Le *DP* a élaboré un rapport d'analyse de l'activité économique dans l'*agglomération*, en s'appuyant principalement sur les statistiques structurelles des entreprises de l'*Office fédéral de la statistique (ci-après OFS)*. L'analyse a essentiellement porté sur l'évolution de la population, du nombre d'entreprises (par secteur et par branche économique), du nombre d'emplois, ainsi que sur celle de la fiscalité. Les résultats de cette étude ont été communiqués au *Comité* début 2017. Plusieurs *communes membres* ont demandé ce profil socio-économique afin de l'intégrer dans leur rapport annuel respectif.

Un article à ce sujet a fait l'objet d'une publication dans *l'AggloNews* de mai 2017.

Variation 2011-2014	Population	Emplois EPT
<i>Agglomération</i>	6.23 %	4.58 %
<i>Etat de Fribourg</i>	6.57 %	4.87 %

Comparaison de la croissance de la population et des emplois, exprimés en EPT

Promotion des activités culturelles

O Préavis de la Commission culturelle et décisions du Comité

En 2017, le *Comité* a suivi l'ensemble des préavis de la *CCult* relatifs aux requêtes de subventions annuelles et extraordinaires expertisées par les membres de cette commission. La *CCult*, composée de douze membres, est un organe consultatif. Ses préavis sont transmis aux membres du *DP*, qui étudient leur adéquation avec les règlements en vigueur, puis communiquent leur position au *Comité*.

Au cours de l'année 2017, la *CCult* s'est réunie à sept reprises en séance ordinaire et

à deux reprises en séance extraordinaire, afin de préavisier près de 19 demandes de subventions annuelles, 33 requêtes concernant des subventions extraordinaires et 1 demande de garantie de déficit. En outre, 31 requêtes ont fait l'objet d'une décision de non-entrée en matière, en raison, notamment, du manque de professionnalisme des requérants ou de la provenance des acteurs culturels. Depuis juillet 2013, le *Comité* exclut en effet du subventionnement les associations requérantes dont les statuts sont établis hors du périmètre de l'*agglomération*. Ces décisions de non-entrées en matière représentent près de 32 % des requêtes évaluées en 2017.



O Subventions culturelles pluriannuelles, période 2016-2018

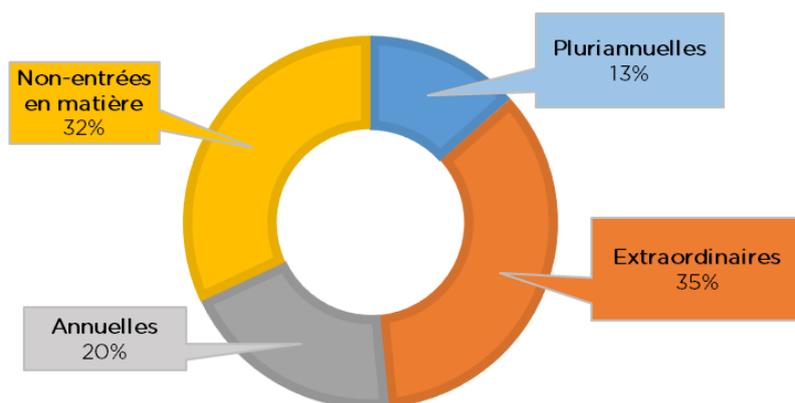
Au terme d'une procédure d'évaluation menée conjointement avec les membres de la *CCult* en automne 2015, treize associations culturelles sont bénéficiaires de subventions pluriannuelles pour la période 2016-2018. Une nouvelle venue, l'Association des Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne, qui a célébré ses 40 ans en 2016, a été intégrée dans le cercle des trisannuelles en raison de la qualité de son offre. Les montants alloués par le *Comité* pour la période 2016-2018 sont restés stables par rapport à 2015 et ont atteint un montant annuel de 1.53 million de francs pour l'année 2017, soit 75 % des allocations de subventions culturelles. En 2017, la Société des Concerts de Fribourg, bénéficiaire d'une subvention pluriannuelle, a obtenu une subvention supplémentaire de CHF 15'000, à titre exceptionnel. Ce soutien traduit la reconnaissance du *Comité* quant au rayonnement des activités de la Société des Concerts de Fribourg, fondée il a près de 104 ans, ainsi qu'à l'excellence de ses prestations. (voir le tableau « Subventions pluriannuelles 2017 / 13 associations bénéficiaires » en page 24)

O Subventions ordinaires annuelles et extraordinaires



Un budget annuel de CHF 517'710 était disponible en 2017 afin de répondre aux demandes de subventions annuelles et extraordinaires, com-prenant un montant de CHF 7'710 de contributions volontaires de sept communes non-membres (La Brillaz, Ependes, Grolley, Pierrafortscha, Bösigen, Schmitten et Tafers). Le *Comité* a intégralement alloué cette enveloppe à près de 53 projets culturels, afin d'assurer les initiatives des acteurs culturels répondant au *Règlement régissant la reconnaissance d'importance régionale des activités culturelles (ci-après Règlement Cult. Rec.)* (sans augmentation budgétaire par rapport au budget 2016).

Type de demandes traitées en 2017



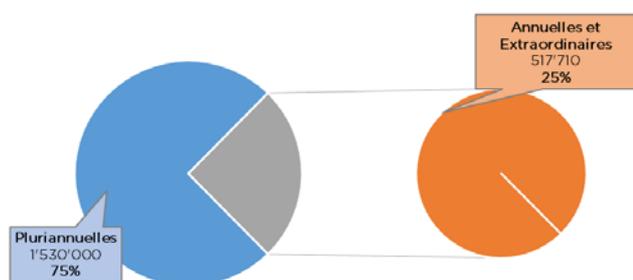
○ Répartition des subventions allouées aux acteurs culturels en 2017 par catégorie

La répartition du montant des subventions par catégorie montre que l'essentiel du budget est consacré aux associations bénéficiaires de subventions pluri-annuelles. Un montant de 1.53 million de francs a en effet été octroyé à ces associations, ce qui représente 75 % du budget global des subventions culturelles de l'Agglomération en 2017. Les allocations effectives de subventions annuelles et extraordinaires ont ainsi représenté plus de 25 % des montants octroyés aux acteurs culturels en 2017.



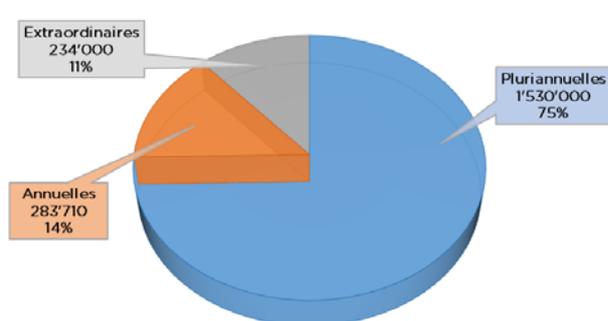
Le montant total des subventions annuelles et extraordinaires octroyées en 2017 pour des activités culturelles régionales ayant lieu pendant cette année, atteint CHF 517'710 au 31 décembre 2017. Cela représente l'intégralité du budget disponible pour ce type de subvention. Le Comité a effectivement décidé de réaffecter le solde budgétaire résiduel 2017 à cinq associations recommandées par la CCult (voir les tableaux suivants concernant la réaffectation du solde budgétaire 2017).

Budget 2017 - Répartition des subventions



Montant des allocations 2017 : CHF 2'047'710

Allocation de subventions 2017 par catégorie



Subventions pluriannuelles 2017 / 13 associations bénéficiaires

Belluard Bollwerk International (BBI)	160'000
Festival International de Films de Fribourg (FIFF)	175'000
Festival International de Musiques Sacrées (FIMS)	100'000
Fri-Art, Centre d'art de Fribourg	130'000
Fri-Son	175'000
La Spirale	125'000
Opéra de Fribourg	100'000
Théâtre des Osses	130'000
Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg (RFI)	95'000
Société des Concerts de Fribourg	70'000
Le Nouveau Monde, Fribourg	140'000
TonVerein Bad Bonn, Dürdingen	100'000
Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne	30'000
Montant total 2017	1'530'000

Subventions ordinaires annuelles 2017 / 18 associations bénéficiaires

Académie d'Orgue	13'000	Fête de la Danse - RESO	15'000
ADMA - Musique Ancienne	8'000	Keller Poche Theater	6'000
Bédé-Mania	7'500	La Lanterne Magique	10'000
Convention Caritas CarteCulture	15'000	Le Bilboquet	18'000
Deutschfreib. Theatergruppe DFTG	4'000	La Nuit des Musées	8'000
Die Zauberalaterne	10'000	Orchestre des Jeunes de Fribourg	30'000
Festival du Lied	25'000	Ensemble Pro Orlando	5'000
EclatsConcerts	10'000	Theater in Freiburg (DFAG)	46'000
Kultur im Podium	30'000	International Piano Series	20'000
Montant intermédiaire (avant la réaffectation du solde budgétaire)			280'500

Subventions extraordinaires 2017 / 34 associations bénéficiaires

AOCSM - Concerts St-Michel	3'000	Société des Concerts de Fribourg	15'000
SZèNE 17	1'000	Matran Sculpte	2'000
Fondation Bindschedler	10'000	Action-danse / InciDanse	10'000
Festival Le Goulag	1'000	La Tour Vagabonde	15'000
Divertimento Vocale	1'000	Centre d'Art WallRiss	5'000
Espace-Temps - Le Port de Fribourg	7'000	Il Pegaso	1'500
Antipode Danse Tanz	5'000	CantaSense	3'000
Da Motus !	11'000	Association Utopie	1'500
Diachronie	3'000	Les Amis des Marronniers - Bourg en Scènes	6'000
Opéra Louise	13'000	FB&H	2'000
FriScènes - Festival de théâtre	6'000	Musée Gutenberg	2'000
Midi, Théâtre !	5'000	Compagnie Ad'Oc	3'000
Chœur ARSIS	4'000	Mon Pays Fribourg	1'000
Fondation APCd	6'000	Max Jendly Jazz Big Band	6'000
Théâtre Crapouille	2'000	Histoires d'ici	1'000
Bouillon de Culture	4'000	Théâtre de l'Ecrou	3'000
Les Georges	70'000	Schmittner Openair	2'000
Montant intermédiaire (avant la réaffectation du solde budgétaire)			231'000

Réaffectation du solde budgétaire 2017 / 5 associations bénéficiaires

Opéra Louise	1'000	International Piano Series	1'000
La Tour Vagabonde	1'000	Convention Caritas CarteCulture	2'210
Max Jendly Jazz Big Band	1'000		
Montant des réaffectations 2017			6'210

Récapitulatif des subventions culturelles octroyées en 2017

Subventions pluriannuelles	1'530'000
Subventions ordinaires annuelles	280'500
Subventions extraordinaires	231'000
Réaffectation du solde budgétaire 2017	6'210
Sous-total subventions annuelles et extraordinaires	517'710
Montant total octroyé en 2017	2'047'710

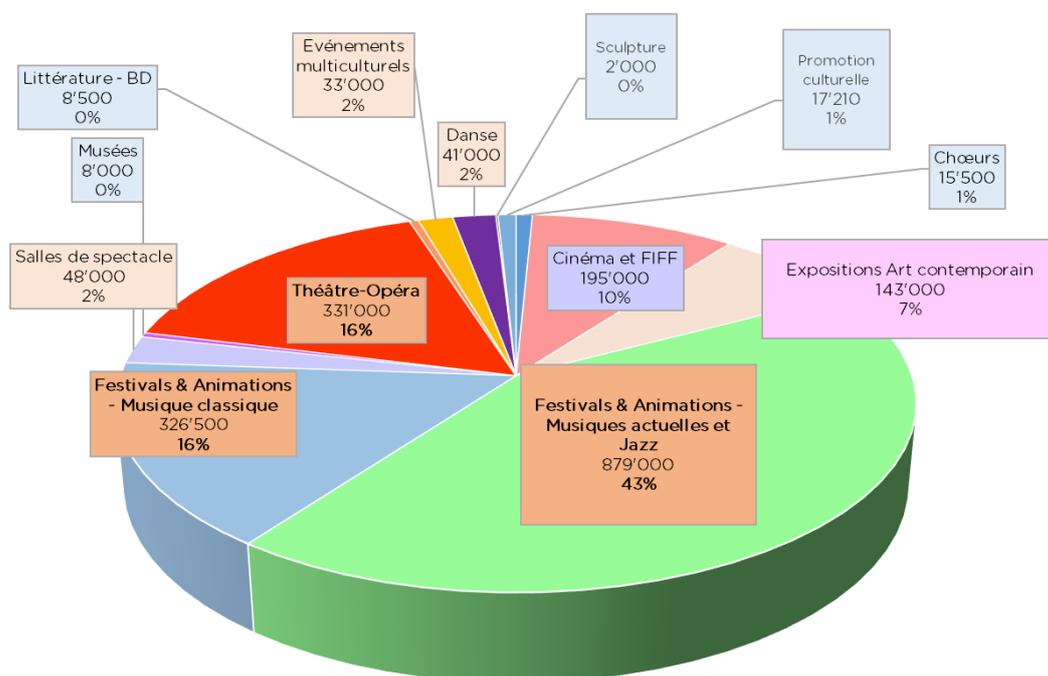
○ Domaines couverts par les subventions culturelles de l'Agglomération en 2017

En tête de classement, les festivals et animations culturelles du domaine des musiques actuelles et de la musique jazz représentent l'enveloppe la plus importante des soutiens financiers alloués par l'Agglomération en 2017, soit 43 % du budget.

Le théâtre-opéra et les festivals et animations du domaine de la musique classique suivent ce classement, avec respectivement 16 % des subventions culturelles allouées. Le montant octroyé pour les expositions d'art et les espaces d'art contemporain (Fri-Art et WallRiss) représentent 7 % des ressources annuelles. Enfin, on constate que 2 % des allocations 2017 soutiennent des projets professionnels de danse.

En fin de peloton, la littérature & BD, le domaine de la sculpture et les musées (manifestation La Nuit des Musées) bénéficient globalement d'1 % des ressources provenant des subventions culturelles de l'Agglomération. Enfin, la promotion des activités culturelles est également soutenue en 2017, à travers la CarteCulture de Caritas Fribourg, à hauteur de CHF 17'210 (CHF 15'000 de subvention de base et CHF 2'210 de réaffectation extraordinaire).

Subventions culturelles 2017 par domaine culturel



Total des subventions (pluriannuelles, annuelles et extraordinaires) 2017
CHF 2'047'710, 100% du budget 2017

Etat au 31.12.2017

○ Perspectives budgétaires pour les subventions culturelles 2018

Depuis 2015, la progression du contenu de l'enveloppe budgétaire dédiée à la promotion des activités culturelles régionales est suspendue. En 2017, l'enveloppe budgétaire a très légèrement diminué en raison de la moindre participation des communes non membres de l'Agglomération au budget de Promotion culturelle (écart de -0,15 %). En revanche, en 2018, le budget de promotion culturelle bénéficiera d'un montant supplémentaire de CHF 35'000.



Un montant global de CHF 2'075'000 pour le subventionnement des activités culturelles régionales a ainsi été adopté par le *Conseil* pour l'année 2018, soit une augmentation de 1,7 % par rapport à l'enveloppe budgétaire 2017. Ce montant se compose d'un budget de CHF 1'545'000 dédié aux subventions pluriannuelles et de CHF 530'000 disponibles pour l'allocation de subventions annuelles et extraordinaires. A cette enveloppe annuelle s'ajouteront d'éventuelles participations volontaires des communes de la région fribourgeoise, non membres de l'*Agglomération*.

Promotion touristique

L'*Agglomération* est liée par un mandat de prestations à *FTR* pour toute la période de la législature en cours (2017-2021). L'*Agglomération* dispose, sur la base dudit contrat, de trois voix au sein du Comité de *FTR*. Depuis le changement de législature, la représentation de l'*Agglomération* au sein de cet organe est assurée par Mmes Suzanne Schwegler et Rose-Marie Probst, ainsi que M. Félicien Frossard.

Le Comité de *FTR* s'est réuni à deux reprises en 2017 et l'assemblée générale de *FTR* s'est tenue le 17 mai 2017 à Villars-sur-Glâne. Comme prévu dans le nouveau mandat de prestations, une rencontre annuelle regroupe les représentants du tourisme des communes de l'*agglomération* et la direction de *FTR*, en début d'année.

L'année 2017 fut touristiquement belle et intense pour *FTR*. Les indicateurs sont soit en léger recul (parahôtellerie, visites guidées, etc.), soit en augmentation (nuitées hôtelières, montées à la tour de la Cathédrale, etc.) par rapport à l'exercice précédent. Cette stabilité globale démontre la bonne santé du tourisme régional, et conforte le *Comité* et *FTR* dans cette action.

Dans le cadre de son mandat de prestations (voir détails en page 4), *FTR* travaille en effet dans la continuité des mesures prises ces dernières années. Ainsi, en 2017, le programme des anges à touristes a été reconduit, l'office du tourisme a continué à ouvrir le dimanche pendant la belle saison, *FTR* a œuvré afin d'améliorer d'une part, et étoffer d'autre part, ses produits propres : nouvelles visites à thème, nouveaux forfaits. Enfin, *FTR* a continué à placer finement ses pièces sur l'échiquier de la promotion et du marketing, sur les marchés nationaux et internationaux, en collaboration avec l'*Union fribourgeoise du Tourisme (ci-après UFT)*.

Certains projets initiés en 2016 ont abouti en 2017. La bande dessinée consacrée à Antoine de Saint-Exupéry et la visite de ville sur ce thème en sont un exemple. L'exposition permanente sur les ponts de la région, inaugurée dans le cadre de la Nuit des Musées et installée sur le pont de Zaehringen, en est un autre. Deux exemples parmi tant d'autres qui montrent que l'association *FTR* est active et qu'elle met en application le fruit de ses réflexions et de ses principes stratégiques.

La stratégie de *FTR* en trois axes, le produit, l'expérience et le marketing, reste la colonne vertébrale de son action. Elle a gonflé sa voilure et intensifié son élan. Elle continue à alimenter sa passion pour son métier, l'*agglomération* et le tourisme de la région.

2.3 Dicastère des finances et des ressources humaines

En 2017, le *DF&RH* s'est réuni à treize reprises, incluant la tenue de trois séances extraordinaires relatives à une révision partielle du Règlement du personnel de l'*Agglomération*. Il a préparé deux projets de message qu'il a soumis au *Comité*, relatifs à la validation des comptes 2016 de l'*Agglomération* (message n° 9), respectivement à l'adoption du budget 2018 de l'*Agglomération* (message n° 13).

Finances

○ Validation des comptes 2016

Le *DF&RH* a assuré la préparation du bouclage des comptes 2016 et a élaboré le message y relatif (message n° 9), que le *Comité* a ensuite validé dans le cadre de sa séance du 6 avril 2017. Le *DF&RH* et le *DAEM* l'ont ensuite présenté à la *Commission financière de l'Agglomération (ci-après CF)* lors de sa séance du 10 mai 2017. Les comptes 2016 ont finalement été approuvés par le *Conseil* le 18 mai 2017.

○ Préparation du budget 2018

En 2017, le *DF&RH* a procédé à l'élaboration du budget 2018 et du message y relatif (message n° 13), que le *Comité* a validé au cours de sa séance du 7 septembre 2017. Ce projet de budget a ensuite été présenté par le *DF&RH* et le *DAEM* à la *CF*, le 3 octobre 2017. Lors de la séance ordinaire du 12 octobre 2017, le *Comité* a soumis au *Conseil* le budget 2018 (fonctionnement et investissement), qui a été adopté.

○ Mise à jour de la planification financière 2018-2022

En 2017, le *DF&RH* a procédé à la mise à jour de la planification financière de l'*Agglomération* pour la période 2018-2022. Le 7 septembre 2017, le *Comité* a validé cette mise à jour, qui a ensuite été présentée le 3 octobre 2017 à la *CF* par le *DF&RH*, puis transmise par le *Comité* au *Conseil* le 12 octobre 2017, pour information.

Ressources humaines

○ Aménagement et mobilité

Le *Comité* a continué d'offrir à de jeunes universitaires la possibilité d'effectuer, après leur bachelor ou leur master, un stage, pour se familiariser à la planification ou la gestion de projets dans les domaines de l'aménagement régional ou de la mobilité. M. Fabien Steiner et M. Riedo ont bénéficié d'un tel stage respectivement du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017 et du 17 juillet au 1^{er} novembre 2017.

○ Révision du Règlement du personnel

En novembre 2017, le *DF&RH* a poursuivi le travail qu'il avait initié fin 2016 en vue d'une révision du Règlement du personnel de l'*Agglomération*. Ce travail doit aboutir à un projet que le *Conseil* sera amené à entériner courant 2018.

3 Divers

○ Participation dans des groupes de travail

Les membres du *Comité* participent régulièrement aux séances des commissions du législatif de l'*Agglomération* que sont la *Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg (ci-après CAME)* (trois séances) et la *CF* (quatre séances). Ils ont également participé aux séances des commissions consultatives que sont la *CARM* (huit séances) et la *CCult* (neuf séances).

En plus de ces séances liées au fonctionnement interne de l'*Agglomération*, les membres du *Comité* ont notamment pris part à plusieurs séances dans le but de maintenir les contacts institutionnels avec les autorités politiques au niveau cantonal ou régional :

- Comité de Région capitale suisse (ci-après RCS) : M. Steiert
- Groupe d'accompagnement de l'Agglomération (ci-après GAF) : Mme Burgener Woeffray ainsi que MM. Schneuwly et Philipona
- Comité de pilotage de la Conférence régionale pour des infrastructures régionales et un développement régional coordonné (ci-après CRID) : M. Schneuwly
- Comité de direction de FTR : Mmes Schwegler et Probst
- Comité de la Fondation Equilibre-Nuithonie : Mme Schwegler
- Comité de pilotage des Assises : M. Schneuwly

Le *Comité* est également amené à prendre part à plusieurs groupes de pilotage politiques qui concernent des projets importants développés dans le périmètre de l'*agglomération* :

- Comité de pilotage de la route d'accès au *HFR* : Mme Dévaud-Sciboz
- Comité de pilotage du projet de réaménagement de la place de la gare de Fribourg : Mme Dévaud-Sciboz
- Groupe de pilotage de la liaison Marly-Matran : M. Schneuwly
- Couverture de l'autoroute A12, secteur Chamblieux : M. Schneuwly
- Groupe de travail halte ferroviaire de Givisiez : Mme Dévaud-Sciboz
- Comité de pilotage du projet de requalification du quartier du Bourg : Mme Dévaud-Sciboz

En sa qualité de commanditaire de prestations, l'*Agglomération* entretient également des rapports réguliers avec les *TPF*, et ce, à différents niveaux :

- Groupe stratégique *Agglomération/TPF* : Mme Dévaud-Sciboz ainsi que MM. Schneuwly, Nobs et Helbling
- Groupe de travail réseau horaire *Agglomération/TPF* : Mme Dévaud-Sciboz ainsi que MM. Helbling et Nobs
- Groupe de travail finance, juridique, distribution *Agglomération/TPF* : MM. Helbling, Marmier et Nobs

○ Affiliations

En 2017, le *Comité* n'a pas affilié l'*Agglomération* à de nouvelles associations et a maintenu le statu quo (principales affiliations : *RCS*, *INNOREG FR*, *Chambre de commerce et d'industrie de Fribourg (ci-après CCIF)*, *VLP-ASPAN*).

L'année écoulée a été marquée par l'engagement renforcé de l'*Agglomération* dans le cadre des différents organes de *RCS*. M. Steiert a en effet pris la vice-présidence de l'organisation. Elle regroupe les cantons de Berne, de Fribourg, de Neuchâtel, de Soleure et du Valais, ainsi que plusieurs villes, communes et organisations régionales, dont l'*Agglomération*. *RCS* a pour but de renforcer les régions concernées en tant qu'espace de vie et espace économique novateur, tant sur le plan national qu'international. Afin d'atteindre ces objectifs, elle concentre ses activités sur les sept thèmes clés suivants : Centre politique, Pôle de santé, *RCS*, Smart capital region, Cluster Food & Nutrition, Développement économique et territorial intercantonal, Transport et bilinguisme.

En 2018, l'*Agglomération* coorganisera une journée de conférences consacrées à la mobilité du futur, réunissant les décideurs politiques et économiques de *RCS*. La manifestation aura lieu le 23 novembre 2018 à Düringen.

4 Liste des membres du Conseil 2017

Nom Name	Prénom Vorname	Commune Gemeinde	
Achermann	Marius	Avry	
Moret	Michel		
von der Weid	Géraldine		
Gendre	François	Belfaux	Membre démissionnaire / zurückgetretenes Mitglied (31.01.17)
Gury Racine	Jacqueline		Membre entrant / eintretendes Mitglied (28.04.17)
Litzistorf	Gabriel		
Lüthi	Marc		
Stockel	Velko	Corminboeuf	Membre entrant / eintretendes Mitglied (09.01.17)
Angéloz	Chantal		
Rhême	Dominique		
Lunghi	Alain		Membre entrant / eintretendes Mitglied (21.02.17)
Bächler	Laurent	Düdingen	
Brügger	Adrian		
Hauswirth	Urs		
Johner-Tschannen	Anita		
Walther	Ernst-Peter		
Werro	Moritz		
Acklin Zimmermann	Béatrice	Fribourg	
Allenspach	Christoph		
Altermatt	Bernhard		
Collaud	Oliver		
Collaud	Gérald		
de Reyff	Charles		Membre entrant / eintretendes Mitglied (12.04.17)
Dietrich	Laurent		Membre démissionnaire / zurückgetretenes Mitglied (23.01.17)
Galley	Liliane		Membre entrant / eintretendes Mitglied (21.02.17)
Giller	Christophe		
Graden	Lise-Marie		Membre entrant / eintretendes Mitglied (21.02.17)
Hayoz	Jérôme		
Menétrey	Fabienne		
Perrin	Mathieu		Membre démissionnaire / zurückgetretenes Mitglied (10.12.17)
Perritaz	Pierre-Alain		
Rhally	Georges		
Schneuwly-Aschwanden	Eleonora		
Thiémond	Cécile		
Vorlet	Philippe		
Walter	Lionel		
Colella	Vladimir	Givisiez	
de Reyff	Gilles		Membre entrant / eintretendes Mitglied (18.01.17)
Känel	Daniel		
Schuwey	Hervé		
Barras	Jean-Louis	Granges-Paccot	
Jaquet	Marjorie		
Litandi	Yves		
Overney	Alexis		
Boéchat	Jean-Marc	Marly	
Clerc	Bernard		
Humbert	Jean-Luc		
Maillard	Christophe		
Oertig	Jean-Pierre		
Romanens	Eric		
Dorthe	Sébastien	Matran	
Dumoulin	Jean-Luc		
Réat	Nicolas		
Andina	Marc'Aurelio	Villars-sur-Glâne	
Carrel	Pierre-Emmanuel		
Dietrich	Jacques		
Grangier	François		
Küttel	Dimitri		
Schmidt	Nicolas		
Schnarrenberger	Loris		

5 Informations générales

○ Collaboratrices et collaborateurs de l'Agglomération en 2017

Secrétariat général	M. Félicien Frossard à 100 %
Coordination des mesures des projets d'agglomération	M. Gonçalo Bico à 100 %
Aménagement	Mme Gaspoz-Fleiner à 60 % (jusqu'au 31 juillet 2017) M. Riedo à 100% (dès le 1 ^{er} novembre 2017) M. Pietro Jaeggli à 80 %
Mobilité	M. Luc Tomasetti à 100 %
Promotion économique	Mme Snezana Peiry à 100 %
Promotion culturelle	Mme Inès Binggeli-Roquillas à 100 %
Finances et Ressources humaines	M. Jean-Noël Tercier à 100 %
Secrétariat du <i>Conseil</i>	Mme Noémie Nicolas à 100 %
Secrétariat administratif	Mme Aline Junod à 90 % Mme Virginie Zube à 40 % (dès le 1 ^{er} septembre 2017)

○ Ouverture des bureaux

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

○ Crédits Photos

Agglomération (p. 16, 17, 20), Alain Wicht (p. 22), Guillaume Baeriswyl (p. 22), Max Reitmeier (p. 23), Isabelle Daccord (p. 26).

